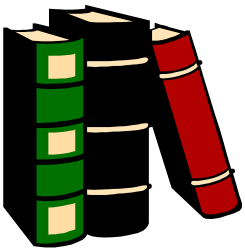

SOCIETE HISTORIQUE DE THUMERIES

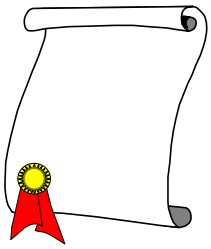

Jean Claude Collérie

Les Ecoles de Thumeries

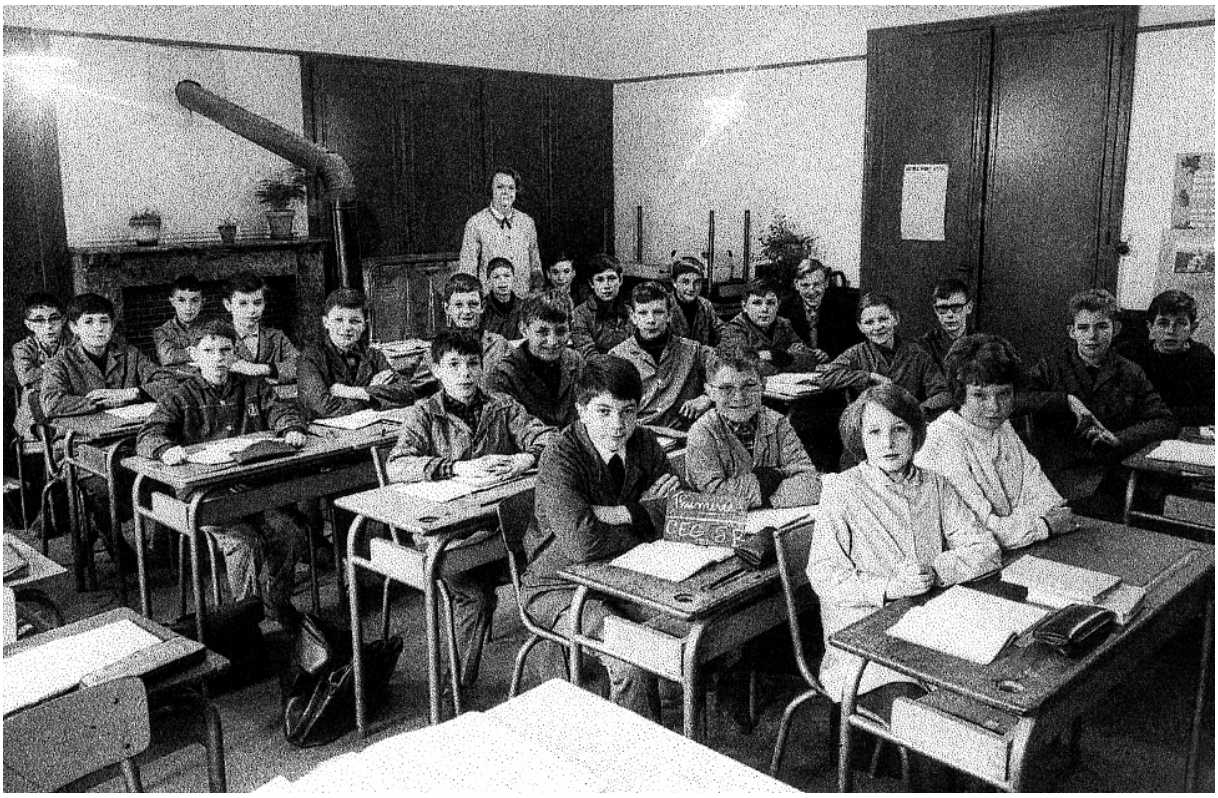

I/ LA PREMIERE ECOLE

A.Les petites écoles au XVIIIème SIECLE

Au XVIIIème siècle les "Petites écoles " sont celles où l'on apprend à lire, écrire et compter . Celles qui dépendent des "communautés d'habitants "(sortes d'assemblées locales, souvent paroissiales) sont les plus nombreuses à la campagne. (En ville il y a aussi des écoles payantes, celles des maîtres-écrivains, des écoles de charité" et des écoles congréganistes.)

Les petites écoles ont du mal à se suffire financièrement et la communauté villageoise doit s'imposer pour elles.

La condition du maître d'école est assez besogneuse avec un salaire insuffisant (300 livres par an en moyenne). Mais il faut reconnaître que le maître d'école cumule souvent les fonctions de sacristain, de chantre et même quelquefois de fossoyeur. C'est un grand défaut du système scolaire de l'époque.

Il est difficile de faire des dénombrements complets des écoles car beaucoup n'ont pas laissé de traces dans les archives. M Grevet, professeur à l'université de Lille III, affirme que les campagnes du Nord offrent en moyenne 2 ou 3 écoles pour 4 paroisses.

Dans cette perspective nous pouvons nous demander s'il y avait une école à Thumeries en 1789.

B. Une école à Thumeries en 1789 ?

D'après P MARCHAND, la réponse est **: NON** ! Dans un article publié dans la revue Pays de Pévèle([1]) Pierre Marchand semble répondre négativement à notre question. Il s'appuie sur deux dossiers conservés aux archives départementales du nord ([2]) qui présentent des éléments de l'enquête faite en 1801 par le préfet Dieudonné :

> *"En 1789, 26 écoles fonctionnent dans 27 communes de la Pévèle, 7 communes (Cobrieux, Genech, Gruson, Ostricourt, Tourmignies, Wahagnies et THUMERIES) en sont privées."*
>
> *"En 1801 le nombre d'écoles a augmenté de quatre unités, 30 écoles fonctionnent. Les écoles manquent toujours à Cobrieux, Genech, Gruson, Thumeries, Tourmignies et Wahagnies"*

Cependant les tableaux d'effectifs qu'il publie ensuite (page 29) font apparaître en 1801 des effectifs scolaires importants y compris à Thumeries : 130 enfants (80 garçons et 50 filles) sous la direction d'un maître nommé **LOUIS COUTURE**.

---

[1] Pays de Pévèle n° 13 page 19 et suivantes

[2] 1 T 121/1

C. NOMINATION D'UN CLERC

Un second document à citer au dossier est un procès verbal de la municipalité en date du 6 novembre 1791 qui présente la décision des premiers magistrats de la commune de nommer un **CLERC**.

Les tâches qu'on va lui confier relèvent bien comme le disent les historiens de cette époque de celles d'un sacristain. Qu'on en juge par ce qui suit :

article premier : sonner l'angélus

article 2 : sonner la petite cloche pour accompagner le curé avec une lanterne pour porter le bon dieu

article 3 : orner les autels

mais il y a aussi un article 4 qui lui confie des tâches pédagogiques :

article 4 : tenir l'école pendant six mois en commençant le 1er novembre et instruire les enfants de la "relion catolique"(sic) apostolique et romaine.

Il s'agit donc vraisemblablement du **premier instituteur** local. Nous remarquerons la place qui est encore consacrée à la religion et le fait que l'école, située en milieu rural, ne fonctionne que six mois par an, durant les mois d'hiver. Ceci explique peut être qu'elle n'apparaisse pas dans les statistiques officielles étudiées par P Marchand...

« le dit clerc aura pour rétribution la somme de 50 florins à condition qu'il fera payé (sic) de 4 patars par mois de chaque écolier qu'il aura que leur père, mère ou eux-mêmes serait sur la table des pauvres et de la somme de 5 patars pour chaque écolier qui n'écrirait pas et de 6 patars pour les écoliers qui écriraient. Et un patar en plus par mois si le clerc a un poil (sic)»

Nous avons choisi pour notre clerc le nommé SIMON LOUIS COGET natif de cette commune.[3]

Après lui viennent deux autres noms : Alexandre Lalleman (qui est aussi le curé) et Louis Couture.

« *le sieur Alexandre Lalleman nommé le 27 ventôse instituteur de Thumeries a quitté la commune et laissé la place vacante. Nous nommons le sieur Louis Joseph Couture instituteur pour les communes de Thumeries et Wahagnies réunies*. (12 messidor an VI). La même année sur son acte de mariage est écrit que Louis Couture « *33 ans, est mètre décolle de profession* » (sic). L'orthographe laisse à désirer mais il faut dire que pour les autres actes c'est lui qui exerce le rôle de greffier communal et toutes sortes d'aides à la municipalité (pour 84 F par an)

(exemple le 3 juillet 1817 Louis Couture est nommé piqueur pour surveiller la réparation des chemins vicinaux)

D. LE LOCAL

Nous n'avons pas beaucoup d'informations sur le local utilisé pour cette école. Il est probable qu'on ait utilisé d'abord des locaux proches de l'église, presbytère ou maison vicariale.

---

[3] délibération du 6 11 1791

E. LE PROJET DE 1838

Un conflit de propriété permet de combler nos lacunes documentaires.

En 1837 un courrier adressé au Préfet fait état d'un conflit entre le Conseil de Fabrique (autrement dit la paroisse, dirigée par M Gamelin, curé) et la municipalité dirigée par M Alexandre Coget, maire. Ce litige porte sur les droits de propriété concernant un terrain près de l'église :

> *"Le conseil de fabrique proteste contre les prétentions de M le Maire relativement à un terrain contigu au cimetière sur lequel la fabrique depuis plus de 30 ans a exercé tous les actes d'une propriété paisible, excepté cette année ou M le Maire s'est autorisé à permettre au locataire d'en bêcher le fond. De là résulte cet inconvénient que tandis que mon ministère m'appelle au cimetière pour inhumer les morts d'autres jettent des immondices jusque dans la fosse sous prétexte qu'il ne fait que remplir un travail qu'exige la culture."([4])*

et la lettre du Maire :

> *"Avant la Révolution de 1789 le curé de Thumeries avait deux vicaires dont un à Wahagnies et l'autre à Thumeries. Celui-ci avait sa maison bâtie sur un terrain entouré de haies vives, contigu au cimetière.*
>
> *En 1792 pendant le siège de Lille, l'ennemi pénétra dans notre commune, y tua 17 habitants, y brûla 6 maisons dont celle du vicaire. Par suite de cet incendie le terrain de la maison et le jardin potager ont été faire partie du cimetière et les cimetières ayant été abandonnés aux communes c'est en ce sens que nous nous croyons propriétaires de l'ancien fond de la maison vicariale et du jardin potager. Il est de notoriété publique que jamais aucune inhumation n'a eu lieu sur ce terrain"([5])*

Dans un autre courrier M le Maire insiste :

> *"Le Conseil Municipal fait ressorti l'avantage de posséder une maison d'école. Il fait observer que l'emplacement de la maison brûlée par les autrichiens en 1792 qui **AVAIT AUTREFOIS CETTE DESTINATION** (c'est nous qui soulignons) est encore une propriété communale "*

Il semble donc que la première école ait été installée dans le manoir vicarial et, après l'incendie de ce dernier, rapatriée provisoirement dans le local de la Mairie.

A partir de 1838 M Alexandre Coget cherche à en construire une autre. Il faudra plusieurs années pour obtenir le terrain, les subventions et l'accord du nouveau curé, M Gadenne pour créer cette nouvelle école. .

---

[4] lettre du curé Gamelin, 11 juin 1837 ADN O 590/9

[5] ADN O 590/09

En 1841, le 3 mai, M le Maire écrit au Préfet pour obtenir le droit de vendre 30 arbres, des » *mauvais bois blancs* » poussant dans le cimetière. A ce propos on voit que le projet d'école est toujours en suspens :

> *« **si nous sommes un jour autorisés à construire une maison d'école** dont la demande et toutes les pièces sont au ministère depuis deux ans, l'emplacement de cette maison nécessitera d'abattre 18 des arbres dont le conseil sollicite la vente »* [6]

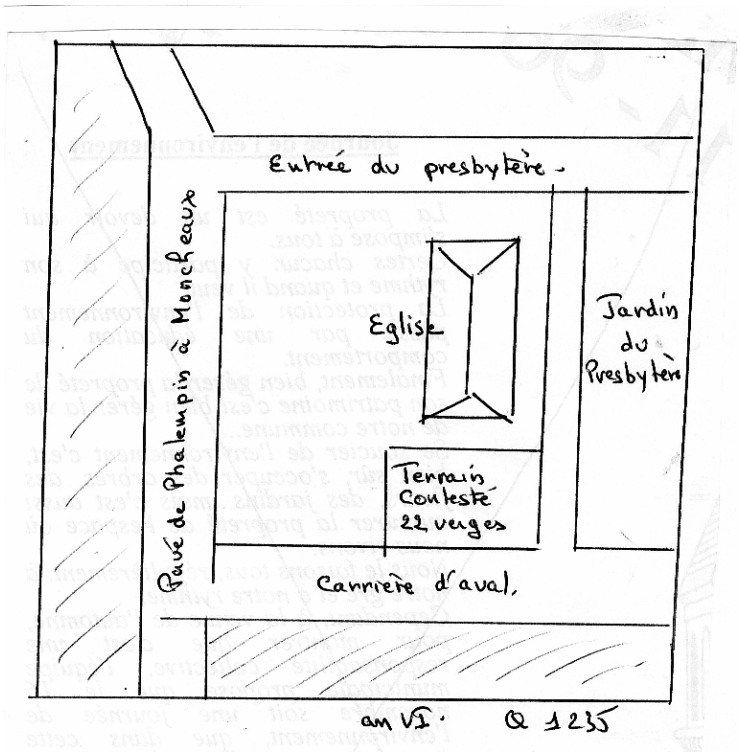

6 ADN O 590/112

II./LA DEUXIEME ECOLE DE GARÇONS

. Mais aux alentours de 1839 l'école n'est pas le seul bâtiment communal à être désuet. Il y a aussi l'église. Celle ci avait déjà fait l'objet de réparations en 1818 mais laisse de nouveau à désirer. M Gadenne, le nouveau curé a réussi entre temps à convaincre la municipalité de remplacer l'édifice. Cette entreprise occupera la municipalité pendant quelques années et pèsera sur son budget puisque la part des habitants sera de 4.000F sur les 18.675F de l'ensemble.[7]

A. Le Projet Colbrant

Cette charge financière explique le retard pris par le projet d'école de l'architecte Colbrant dont les plans sont conservés aux archives départementales.[8]

Nous vous présentons ci-joint un croquis de la façade. On envisageait un bâtiment imposant aux murs enduits et rehaussés de pierres apparentes avec un petit chapiteau grec au 1er étage et une porte monumentale.

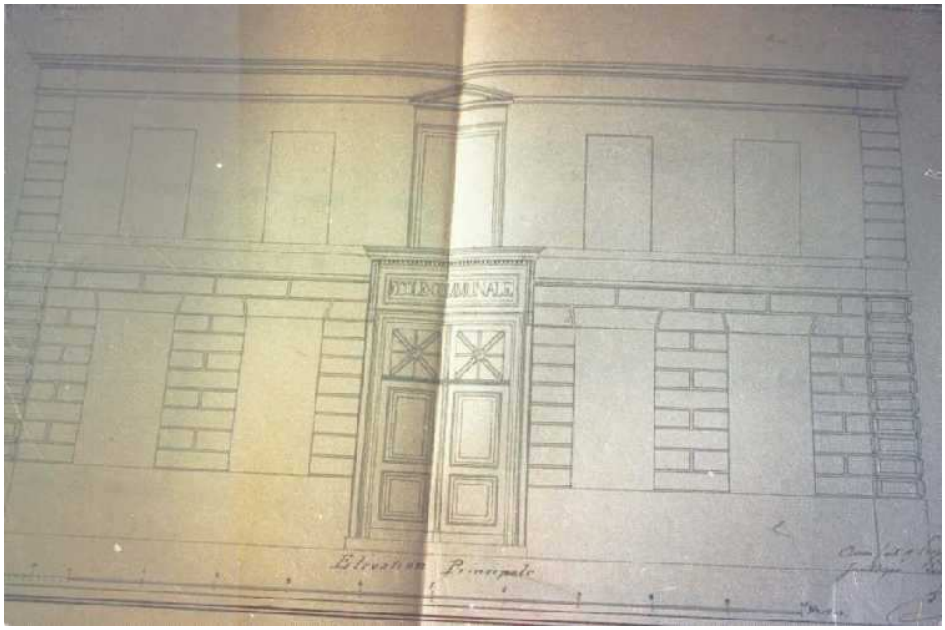

Le cahier des procès verbaux des conseils municipaux de 1815 à 1846 a disparu mais les archives départementales conservent quelques extraits faisant état notamment de la volonté de réduire les coûts.

Le devis se monte à 8.056 F. Cela paraît trop onéreux et on envisage donc de supprimer le plâtrage extérieur pour 264 F, de vendre une maison de construction ancienne (8 m de long sur 6 m de large couverte de pannes pour les ¾ et de chaume (cadastre n° 144 section B) attenant au cimetière, enfin de supprimer le dortoir primitivement prévu à l'étage.

Dans une lettre du 8 juillet 1839 M le Maire parlait du logement de l'instituteur :

---

[7] CF. notre plaquette « Histoire de l'église de Thumeries » disponible en Mairie.

[8] ADN O590/92

« Il lui faut un logement convenable. Celui qu'on lui destine se compose d'une petite cour, d'une place à manger et d'une cuisine au rez de chaussée et de deux chambres à l'étage. L'économie portera sur la suppression du dortoir qui serait indispensable si nous avions bientôt un instituteur assez instruit pour avoir des pensionnaires »

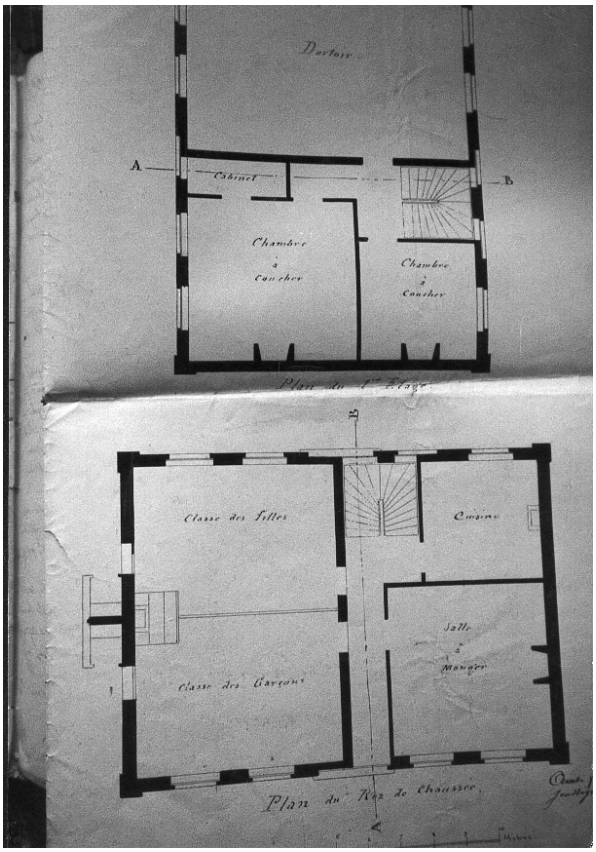

B. Une école unique pour les deux sexes?

Dans la même lettre on remarque le passage suivant:

La commune n'a pas assez de ressources pour avoir une institutrice rétribuée pour les indigents ce qui les oblige à recevoir leur éducation chez l'instituteur. De là la nécessité d'un plus grand local pour la classe afin de séparer les deux sexes...

Il y aurait donc une seule école publique. Mais l'étude des recensements vient infirmer quelque peu cette affirmation car dès le recensement de 1836 on trouve toujours la présence d'une institutrice, **Eugénie Defretin**, née en 1786, épouse de Louis Delmotte le cordonnier. Décédée en 1845, selon l'état civil, elle est remplacée par **Domisse Bénédicte**, 33 ans, célibataire qui habite **rue Houdart**.

Il semble vraisemblable qu'elle exerce dans une maison appartenant au curé.

On trouve trace dans les minutes du notaire de Phalempin de l'année 1844 de deux achats successifs de M **Gadenne**, curé. Il s'agit d'un verger attenant à sa propriété vendu par Louis Deffontaine pour 100 F (88 centiares) et d'une maison attenante avec le fond pour 1 are 70 c

appartenant à Michel Vion. Il semble que ces deux propriétés jointes à celle du prêtre ont formé peu à peu la première école des filles dont nous parlerons plus tard.

Le projet Colbrant a été modifié, simplifié et finalement réalisé à la place de l'ancienne maison vicariale. comme l'atteste le plan ci-joint. Il a coûté en 1843 7.300F pour l'école et 1.000F pour la Mairie.

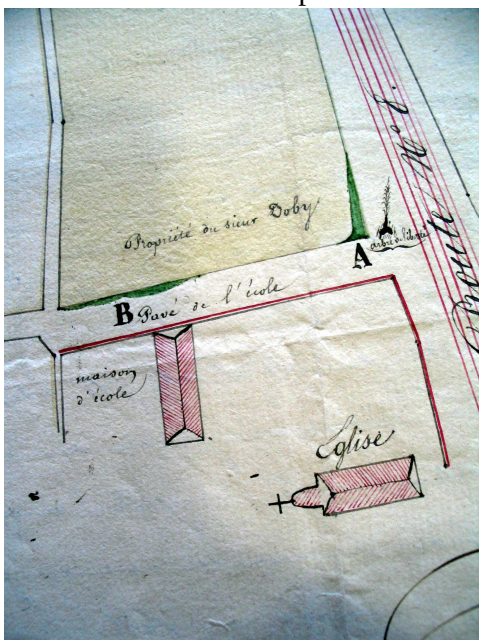

En septembre 1948, [9] la commune obtient 50 francs de subvention pour le mobilier de l'école. M le maire espérait ouvrir une classe d'adultes qui « *aurait lieu pendant les longues soirées d'hiver. Notre jeunesse attend ardemment l'ouverture de la classe que notre instituteur se charge de faire gratuitement* »

Voici la liste de ce qu'il demande : 2 lampes, 48 encriers, 48 ardoises, 4 tables, 1 crucifix, et…la réparation du poêle.

En 1849 M Coget Maire insiste sur le « *long dénuement où se trouve notre commune en matière d'éducation, faute de maîtres valables, faute de matériel aussi. Il demande donc au préfet de fournir : 24 catéchismes, 12 manuels de lecture, 12 livres de bibliothèque, 12 grammaires, 12 manuels de composition française, 12 exercices de calcul, des fiches de chant, une mappemonde, une carte d'Europe et une de France* (total 110 F)

Cependant tout n'a pas été pour le mieux dans la construction. (Dès 1851 il faut refaire les serrures, les peintures des fenêtres, les gouttières.)Les inspecteurs parlent de mal façon dans la construction et voudraient imposer une seconde entrée différente de celle de la Mairie.

> *Des observations réitérées m'ont été faites sur le peu de solidité de la maison d'école de Thumeries par suite de négligence ou même de fraude dans l'exécution des travaux. Je crois de mon devoir d'en prévenir l'administration. Mais comme il s'agit d'une question d'art je me déclare incompétent. »*

On envisage de créer une autre entrée pour le logement du maître. Mais c'est difficile à établir d'autant que l'instituteur est aussi greffier de la Mairie.[10]

C. Plan de 1875

Finalement on attribuera à l'étage de la Mairie une pièce prévue pour les archives au logement de l'instituteur. Les choses en resteront ainsi jusqu'en 1875. A cette date l'école est toujours jumelée avec la Mairie. Vous trouverez page suivante un extrait d'un plan de 1875 faisant apparaître les deux écoles, celle des garçons près de l'église et du cimetière (B) et celle des filles (D) rue Houdart. Ce plan présente aussi l'emplacement d'un nouveau projet d'école (C) dans l'actuelle rue Léon Blum.

---

9 ADN O 590/34

10 1 T 79/80

Dans la dernière partie du 19ème siècle la population stimulée par l'activité sucrière augmente et il faut donc dans un premier temps agrandir l'école des filles puis construire un nouvel ensemble école mairie.

Plan de 1875

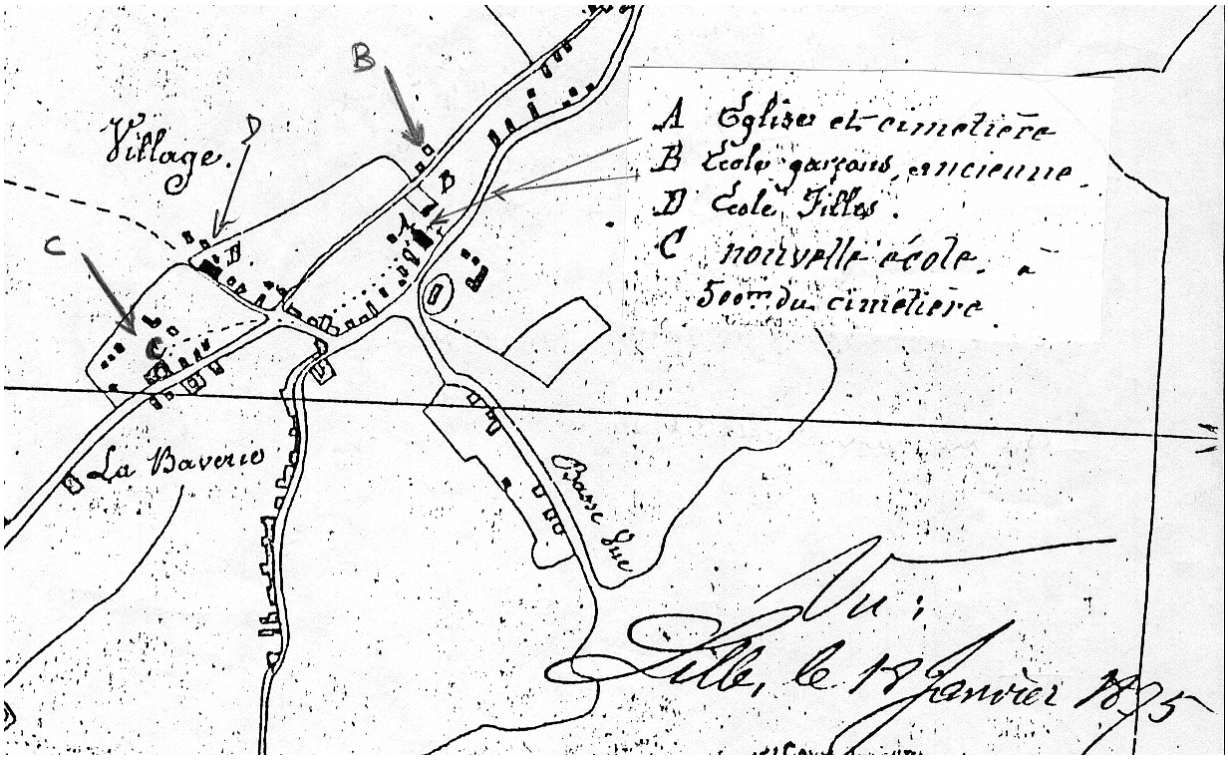

III./ LA PREMIERE ECOLE DES FILLES.

A. fondation de l'école privée.

On peut décemment imaginer que ce soit le curé, Gadenne qui ait installé dans sa maison une première institutrice rapidement remplacée par une seconde, Melle Domisse. Elle est célibataire et a obtenue son brevet en 1844. Dès sa prise d'activité elle reçoit en plus de ses élèves externes quelques pensionnaires qu'elle héberge. Persuadée que M Gadenne, propriétaire des lieux, avait pris les autorisations nécessaires, elle se rendra compte en 1857; après douze ans de fonctionnement, que le curé n'avait eu qu'un accord verbal. Forte de l'appui des autorités locales et du fait que son dortoir est suffisamment vaste (8m70 su 6m40) elle obtiendra néanmoins l'autorisation de poursuivre cette activité et d'accueillir 8 pensionnaires à condition de réserver le 9ème lit à une surveillante.[11]

En 1846 suite à la demande de femmes mariées de Thumeries qui désiraient vaquer librement à leurs travaux agricoles elle consent à accueillir dans une salle particulière de son école les tous petits. C'est l'ébauche d'une « salle d'asile », c'est-à-dire d'une école maternelle.

Au début, écrit –elle, *ils n'étaient que soignés et surveillés mais vu le nombre croissant, je fus obligé de construire des gradins et de leur fournir une sous-maîtresse adjointe à mon école.* Cette première adjointe sera Amélie Facq, ancienne élève, brevetée en 1855 et qui applique aux enfants de Thumeries *ce qu'elle a appris auprès d'une directrice de salle d'asile de Douai*.

On peut donc imaginer que certaines jeunes filles soient éduquées rue Houdart dans une sorte d'école privée.

Le départ pour une autre paroisse de son mécène va lui créer quelques problèmes financiers. Il va de soi que M Gadenne garde son argent pour sa nouvelle paroisse et de ce fait Melle Domisse se trouve en difficulté. Les inspecteurs interviennent plusieurs fois pour persuader la commune de la prendre en charge. Le conseil municipal résiste un moment du fait qu'elle est célibataire, qu'elle n'a que 12 élèves indigentes sur 52, que ses élèves ne sont pas absentes pour travailler aux champs comme les garçons et qu'elle touche de l'argent pour la pension et la salle d'asile.

Les inspecteurs continuent d'insister et finalement l'institutrice sera reconnue de facto « communale » par la prise en charge de son salaire.

> *Suite à une note du 15 mai 1850 obligeant la commune à l'entretien d'une école spéciale de filles sur ses propres ressources, le Conseil municipal en accordant un traitement fixe à son institutrice la reconnaît communale. Dès lors il doit lui fournir un logement convenable ce qu'il ne trouve pas pour le moment dans la commune si ce n'est celui actuellement occupé par la dite institutrice dont le prix de location est trop élevé*

B. Changement d'institutrice :

En 1870 le conseil municipal est invité par M le Maire à choisir une nouvelle enseignante en remplacement de Melle **Domisse,** décédée. Il a le choix entre une congréganiste et une laïque.

---

11 1 T 122/6

Le choix se porte sur une laïque, Melle **Amélie Facq**, titulaire depuis 15 ans du brevet de capacité, ancienne élève et ancienne adjointe de Melle Domisse. L'année suivante le conseil autorise Melle Facq à poursuivre l'exploitation du « **pensionnat** » :

> *« considérant l'instruction très suffisante de cette demoiselle, considérant combien peu de communes des alentours possèdent de pensionnat et l'embarras des familles dont les moyens sont trop faibles pour envoyer leurs enfants en ville... »*[12]

C. Achat de l'immeuble

En 1873 M Gadenne curé de Raches et ancien curé de Thumeries, envisage de vendre à la commune sa maison d'école. Le bâtiment est estimé à 7.000 F. M Gadenne accepte une réduction de 1.000 F « *en faveur d'une commune où il a exercé son ministère pendant longtemps* [13] ». Les inspecteurs, consultés ont estimé la maison convenable en ce qui concerne le logement de l'institutrice mais la classe trop petite en proportion du nombre d'enfants qu'elle est appelée à recevoir.

Le conseil envisage donc **l'achat du bâtiment** et en plus d'un terrain attenant pour en faire un **jardin** à l'usage des deux instituteurs et quelques **travaux de transformation**.

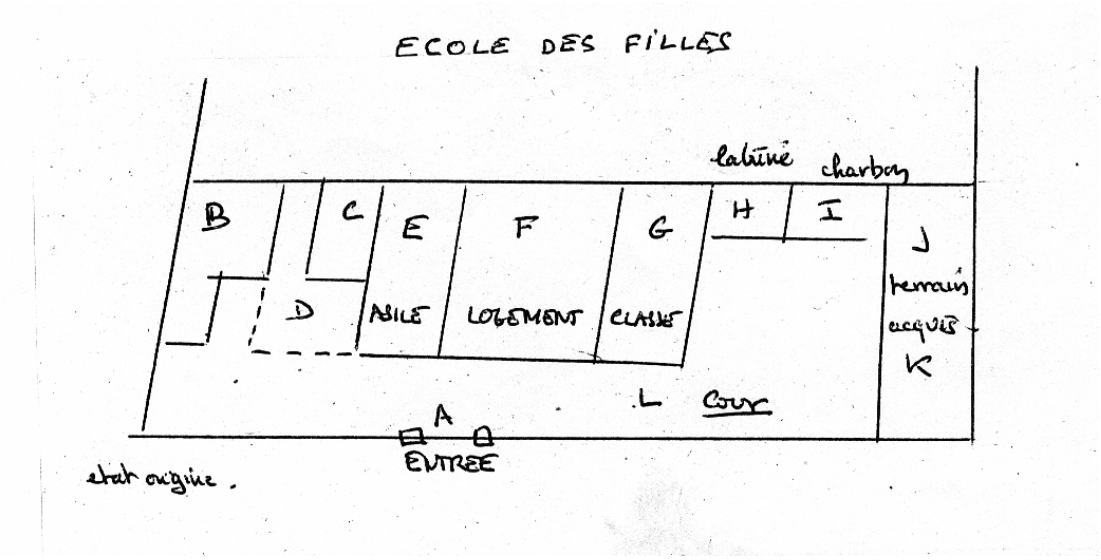

Notons que le partage du jardin pose problème. La commune s'engageait à *« élever une muraille de séparation dans le cas où le voisinage de jeunes instituteur et institutrice devienne l'objet de commentaire* ».En 1876 sous la pression des inspecteurs et de l'opinion, le jardin est attribué tout entier à l'institutrice ce qui oblige la commune à acheter un autre terrain (appartenant à JB Duquesne) pour le fournir à M Dieudonné instituteur.

Cette anecdote montre l'importance vouée à cette époque au jardin pour subvenir aux besoins alimentaires des uns et des autres.

---

12 CF archives municipales PV n° 114

13 M Gadenne a été curé de Thumeries de 1837 à 1846. C'est pendant son séjour qu'a été construite la nouvelle église

Le vote définitif aura lieu en 1875 :

dépenses : 6.000 F pour la maison Gadenne, 2.000 F pour le jardin Coget, 900 F d'actes, 4.732 F de travaux.

Déduction faite des subventions la part communale sera réduite à 5.816 F, dépense rendue possible grâce à la compréhension de M Gadenne qui accepte le versement de 500 F par an sans intérêts.

Entre 1873 et 1876 des transformations seront effectuées selon les plans ci dessous [14]

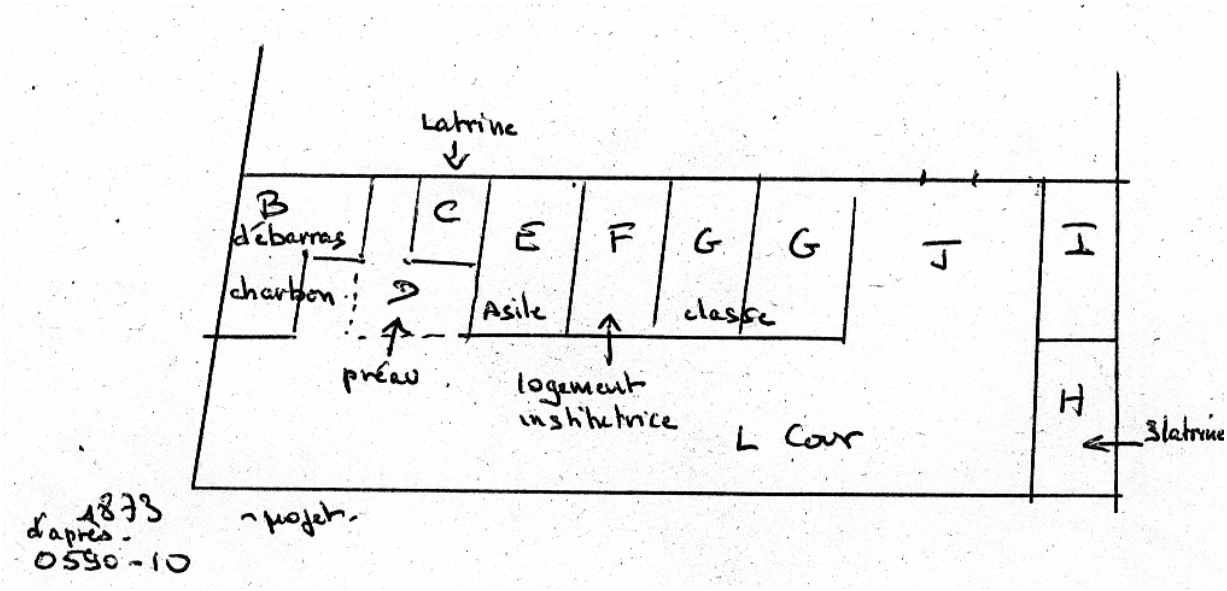

C. Transformations successives

En **1899** on note « *le mauvais état de la salle d'asile* »et on va donc déplacer la cloison en bois entre la salle à manger et la première classe pour la remplacer par des briques creuses qui atténuent le son et faire deux classes contiguës et transformer la salle d'asile en salle à manger pour l'institutrice.

En **1900** c'est une classe enfantine supplémentaire qui est envisagée. On trouve au conseil du 16 avril la mention suivante :

> *« M Béghin, raffineur de sucre à Thumeries, offre d'avancer la somme nécessaire qui lui sera remboursée progressivement*

Au budget de 1901 il est prévu 2.983 F d'emprunt et 2.600 F de subventions pour cet agrandissement.[15]

Dans sa séance du 20 octobre 1909 le conseil municipal vote la construction d'une classe supplémentaire dans les deux écoles, un deuxième poste d'adjoint chez les garçons et un deuxième emploi à l'école des filles.

---

14 CF Archives départementales O 590/10

15 O 590/115

En **1910**, enfin une nouvelle classe sera construite :

« La population ayant augmenté en raison de l'importance de l'industrie sucrière, la Municipalité se trouve dans l'obligation d'agrandir ses écoles...A l'école des filles mal distribuée au point de vue surveillance, où la cour est trop petite et dépourvue de préau une nouvelle classe sera construite à droite de l'entrée et en front de rue »

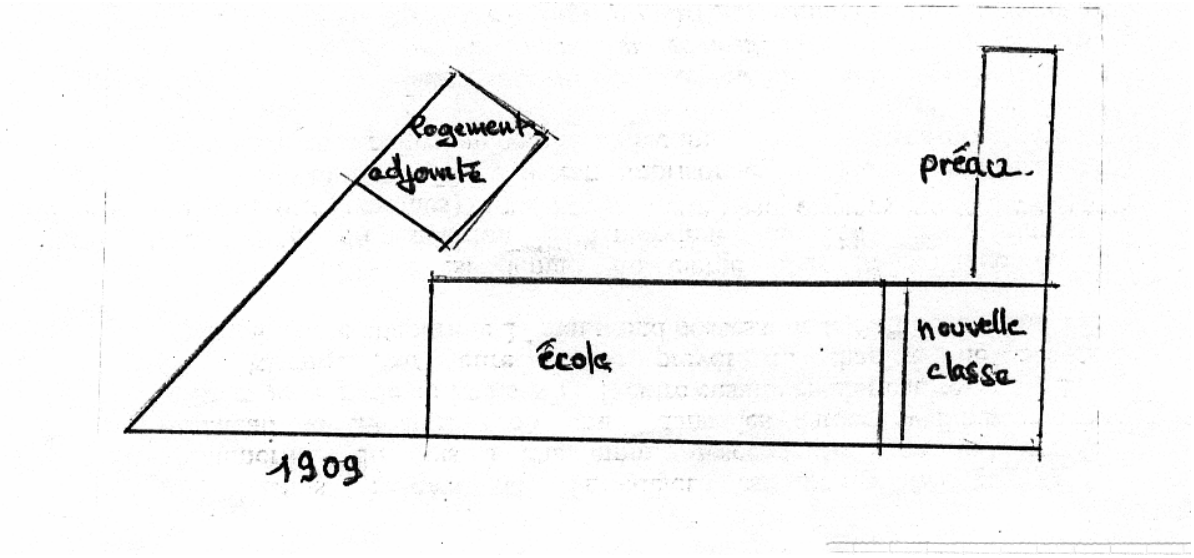

Nous verrons plus loin les transformations et les ajouts apportés aux bâtiments entre les deux guerres..

Ce bâtiment de 1910 existe encore de nos jours en voici la photo

IV/ UNE NOUVELLE ECOLE DE GARÇONS 1878

Si la situation de l'école des filles semble correcte après la guerre de 1870, il n'en va pas de même pour les garçons. Voyons donc maintenant la situation de l'école en 1877, les premiers projets d'amélioration et la réalisation d'une nouvelle école.

1877 Une école de plus en plus exiguë.

En 1877 l'école est trop petite comme l'atteste le procès verbal [16] qui prévoit un emprunt de 6.930 F :

> *« considérant que la classe des garçons qui reçoit en hiver [17] plus de 80 élèves n'a qu'une surface de 56 m², que ceci est préjudiciable à la santé du maître et de ses élèves, que son habitation est exiguë et constamment ouverte au public à cause de l'escalier commun entre son logement et la mairie … »*

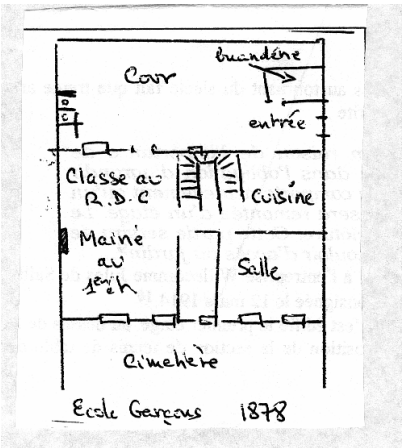

Le plan ci-contre ([18]) montre l'organisation des lieux avec la classe au rez de chaussée et les locaux de la mairie au premier étage

Projet d'amélioration

Le Conseil municipal envisage donc la construction d'une nouvelle classe, ce qui permettrait de placer la mairie dans l'ancienne, au rez de chaussée et d'ajouter l'ancien local de la mairie au logement de l'instituteur.

Mais dans une lettre du 22 juin 1877 monsieur le Préfet critique ce projet

> *« faisant connaître les inconvénients d'établir une nouvelle classe sur l'emplacement de l'école actuelle ce qui réduirait considérablement la cour qu'il juge déjà trop petite »*

il fait donc remarquer

> *que cette école a des fenêtres donnant sur le cimetière, que les bâtiments sont vétustes et exigent des réparations immédiates.*

Cette lettre entraîne le passage à un projet bien plus ambitieux qui consiste à déplacer l'école dans un autre secteur du village.

---

16 PV n°222 de 1877

17 La fréquentation scolaire n'est pas encore obligatoire et les garçons ne vont pas à l'école pendant les travaux agricoles de l'été

18 archives départementales O 590/13

Un projet plus ambitieux. :

Il s'agit donc d'un projet plus important qui consiste à envisager purement et simplement la construction d'une nouvelle école en même temps que d'une nouvelle mairie. Il comprend l'achat d'une propriété appartenant à Melle Roger Florentine, située en face du cabaret le « dindon rouge » [19] et comprenant une « maison avec jardin » pour le prix de 8.000F pour la maison et 3.000F pour les labours. La vente est enregistrée le 28 novembre 1879 à Pont à Marcq par maître Cousin, notaire. Cette maison ([20]) sera attribuée au logement de l'instituteur.[21]

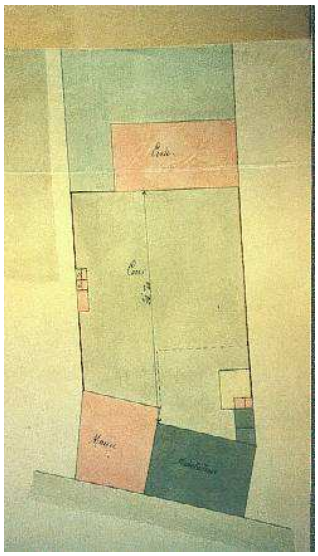

Dans l'espace voisin agrandi de 7m^2 par une modification d'alignement avec la propriété voisine de Deregnaucourt on édifiera la nouvelle mairie et au milieu de la propriété sera édifiée la nouvelle école, soit deux classes qui sont devenues jusque 2003, la cantine.

Le coût de l'opération est estimé à 8.500F pour l'achat de la propriété, 10.700F pour la construction de l'école, 1.000F pour le mobilier, 2.940 F pour le mur de clôture et 4.000 F pour la Mairie. La commune fait alors de multiples démarches pour obtenir des subventions de l'état et du département (18.000F environ). La part communale sera financée par la vente de l'ancienne école au cordonnier Léon Desprez qui fit la meilleure offre à 3.600F. Vous trouverez ci-après des reproductions approximatives des plans de l'architecte lillois Pennequin conservés aux archives départementales [22]

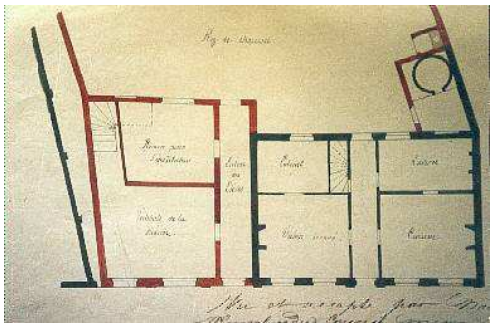

La réception définitive des travaux aura lieu en 1882 [23]

Agrandissements ultérieurs

La progression démographique de Thumeries au tournant du siècle fait que trente ans plus tard cette nouvelle école est déjà jugée trop petite :

> *« La population ayant augmenté en raison de l'importance de l'industrie la Municipalité se trouve dans l'obligation d'agrandir ses écoles. L'école de garçons qui ne comporte actuellement qu'un rez de chaussée avec deux classes sera remontée d'un étage. Le bâtiment prolongé jusqu'au mur de clôture. Cette partie servira de cage d'escalier et de vestiaire et de couloir d'accès au jardin[24]…*

---

19 il s'agit de la boucherie Carlier actuelle qui conserve d'ailleurs un oriflamme à cette enseigne . Dans cette propriété Roger on sait qu'il y avait un verger avec 1 noyer, 9 cerisiers, 4 poiriers, 9 pommiers et 1 prunier (O 590/112

20 actuelle cabinet dentaire du docteur Rotellini

21 archives départementales O 590/12

22 (O 590/37.)

23 archives municipales PV 321

24 Archives départementales O 590/40 1910

Les travaux sont adjugés le 2 novembre 1911 à l'entreprise Willecomme Jules de Sailly les Lannoy et la réception définitive des travaux consignée le 12 mars 1914.[25]

C'est donc à la veille de la guerre de 1914 qu'est édifié le premier étage, au dessus de la cantine actuelle, local actuellement mis à la disposition de la section des jeunes sapeurs pompiers.

Fournitures scolaires

Voici à titre d'anecdote quelques tarifs de fournitures scolaires en 1914 [26]

- Cahier couronne 25 feuilles 15 F les 100
- Craie blanche boite 0.75 F
- Ardoise 8 F le cent
- Plumes sergent major 1.50 F la grosse
- Crayons 0.30 F la douzaine
- Méthode de lecture 0.40 F le livret
- Tout de France 1.30 F
- Dictionnaire Larousse 2.60 F
- Gomme 0.05 F

---

25 archives municipales PV 66 ,145

26 O 590/114

V/ LES INSTITUTEURS AU XIX° SIECLE

Dans ce qui précède nous avons présenté les premières écoles de Thumeries. Dans ces locaux ont évolué des écoliers et des maîtres. Maintenant, nous allons nous intéresser à ces derniers. Que savons nous d'eux, de leur formation, de leur statut, de leur salaire ?

Nous disposons, comme sources de renseignements de **l'état civil**, des cahiers des divers **recensements** et des **procès verbaux** des réunions du Conseil Municipal. Ces derniers commencent en 1790 mais il y a une rupture de 38ans, probablement due à la disparition d'un cahier (1816 - 1854.)

QUI SONT ILS ?

Voici un tableau chronologique établi en recoupant nos différentes sources :

Date	**Instituteur**	**Institutrice**
1791	Simon Louis Coget (clerc)	
1796	Alexandre Lalleman (curé)	
1798	Louis Couture (greffier)	
1816	Simon Louis Coget, 53 ans,	
1836	Pierre Joseph Coget, né le 26 mars 1796	
1841	Pierre Joseph Coget	Eugénie Defretin, née en 1786, épouse de Louis Delemotte, cordonnier, décédée le 10 janvier 1845
1843	Xavier Decourtray, 22 ans, célibataire	Domisse Bénédicte, 34 ans, célibataire, née à Roost Warendin, qui habite rue Houdart avec 6 pensionnaires de 6 à 12 ans parmi lesquelles il y a Amélie Facq , 12 ans
1848	On parle encore de P J Coget qui est aussi " »clerc laïc »	
1851	Vrasse	Melle Domisse est assistée par une sous-maîtresse (Amélie Facq)
1856	Dieudonné Rousseau, 22 ans, né à Villereau dans l'Avesnois, qui a épousé une thumerisienne, Christine Coget, fille de boulanger (8 mars 1855)	Domisse
1870	Laquelle lui donnera plusieurs enfants : Hermance (1857), Charles-Henri (1859-1876), Hector (1861)	décès de Melle Domisse le 25 juin 1870 qui est remplacée par son ex sous maîtresse, Amélie Facq, née à Mérignies en 1834 , que le conseil

		municipal préfère à la candidature d'une éventuelle congréganiste
1872	Rousseau	Melle Facq a deux sous maîtresses, Céline Sailly, 32ans, née à Douai et Blanche Guillaume, 14 ans, née à Râche
1876		La sous maîtresse s'appelle Eloise d'Herbécourt, 18ans
1880	M Lagache remplace M Rousseau. Il est instituteur de 3°classe et a été breveté le 1er mai 1877	toujours Facq
1886	Valérien Dumetz, qui a 30 ans, réside rue Defretin et a pour épouse Eugénie Bouly, 28 ans elle même institutrice	Madame Dumets-Bouly est assistée de Marie Carlier, 21 ans fille du boucher(Augustin) de la rue Defretin
1891		L'adjointe se nomme Florine Dubois, 20 ans
1896		Nouvelle institutrice : Flore Roseau, 33 ans, qui vit avec sa fille Charlotte, 5 ans, une servante et 3 pensionnaires
1898	Le nouvel instituteur se nomme Gervais Legrand.	

Quelle est leur formation ?

Formation et compétence sont celles que l'on exige à l'époque, voire un peu plus. Nous disposons d'un certificat établi en 1816 pour le premier: **Simon Louis Coget** :

> *"a été examiné (à 53 ans) sur la lecture, l'écriture, le calcul ainsi que sur les procédés de l'enseignement..." après nous être aperçu qu'il possède une connaissance suffisante des **principes et des dogmes de la religion**, vus les certificats de vie et de mœurs... lui avons accordé le présent brevet"*

La seconde partie de l'examen peut en surprendre quelques uns mais il faut se rappeler du contexte. Nous sommes sous le régime de concordat signé entre l'Eglise et Bonaparte. La **religion est officielle** et obligation est faite à l'instituteur non seulement d'apprendre les enfants à lire, écrire et compter mais aussi d'**enseigner la lettre du catéchisme**.

En 1834 l'instituteur, Pierre Joseph Coget, breveté du 2d degré depuis le 28 avril 1832 reçoit 30 élèves gratuits et perçoit en plus de son salaire annuel de 200 francs un loyer de 50 francs pour son logement.

Par la suite, les maîtres de Thumeries, Rousseau ([27])comme Facq ([28]) et leurs successeurs seront tous issus de l'école Normale de Douai, première école de ce type du Nord, fondée en 1834

[27] Rousseau a obtenu son brevet en 1854 avec six mentions

[28] En 1855

un an après la loi Guizot qui organise l'école de la Monarchie de Juillet. Cet établissement prépare les futurs instituteurs au **brevet** de capacité, examen qui se passe en public devant une commission de sept membres.

Quel est leur statut ?

Après la loi Guizot l'instituteur est instituteur communal ou instituteur libre. L'instituteur communal perçoit un salaire fixe et dispose d'un logement communal. Il doit, lors de son installation, prêter serment de fidélité au Roi, à la Charte et aux lois. Après il est **irrévocable,** donc indépendant et du Maire et du Curé.

Les institutrices sont apparues un peu plus tard. Celles qui disposent du même diplôme ont pourtant un statut plus précaire (pas de salaire fixe avant 1843 [29]et un salaire plus faible par la suite. C'est pourquoi elles sont souvent **célibataires.** C'est le cas à Thumeries de Melle **Domisse** (1844-1870) puis **d'Amélie Facq** (1870 1886) qui avait commencé sa carrière comme on l'a vu plus haut comme "sous-maîtresse" Ce dernier titre exigeait d'avoir au moins 16 ans, de disposer d'une bonne éducation, de savoir bien parler, lire et écrire.

Rémunération

Comme nous le disions, à partir de la loi Guizot, les instituteurs ont droit à un salaire fixe qui évolue entre moins de 400F à 2000F par an dans le département du Nord avec une moyenne de 400F pour un minimum légal de 200F ([30])

Nous pouvons grâce aux archives locales établir un tableau de l'évolution des salaires.

	Salaire de l'instituteur				Salaire de l'institutrice			
Année	Salaire fixe	Payants	Gratuits	Total	Fixe	Payantes	Gratuites	total
1860	150			150	150			150
1862	200	388	12	600	150			
1863	200				150	315	35	500
1866	200	404		604	150	441		591
1867	200	448	152	800	150	456		606
1868	200	395	138	733	150	418	81	649
1869	200	410	90	700	150	346	54	550
1870	200	389	200	789	150	354	189	693
1871	200	422	58	680	150	423	77	650
1872	200	417	220	837	150	463	125	738
1873	200	419	232	851	200	420	130	750
1874	200	339	246	785	200	466	163	829
1875	200	301	264	765	200	448		648
1876	200	321	285	806	200	394	152	746
1877	200	319	243	762	200	370	136	706
1878	200	382	194	776	200	322	141	663
1879	200	252	234	686	200	254	183	637
1880	200	278	258	736	200	278	258	736

[29] CF les recherches et articles de R Hémeryck ancien professeur à Beaucamps ligny dans sa thèse de doctorat sur l'enseignement confessionnel au XIX ème siècle

[30] Les instituteurs du nord par R Hémeryck

Au salaire fixe minimum il faut ajouter des suppléments que sont les participations des familles. On distingue les "**élèves payants** 1,50 F/mois et les **élèves gratuits** pour qui ils ne touchent que 0,50 F

C'est le conseil municipal qui fixe le seuil de ressources pour les "gratuits" et on voit dans le second tableau que leur nombre augmente progressivement.

Date	Garçons payants	Garçons gratuits	Total garçons	Filles payantes	Filles gratuites	Total filles
1862	29	3	31			
1863				23	8	31
1866	30		30	33		33
1867	33	34	67	34		34
1868	29	31	60	31	18	49
1869	30	20	50	26	12	38
1870	29	44	73	26	42	68
1871	31	13	44	31	17	48
1872	31	49	80	34	28	62
1873	31	52	83	31	29	60
1874	25	55	80	35	36	71
1875	22	59	81	33	?	?
1876	24	63	87	29	34	63
1877	24	54	78	27	30	57
1878	28	43	71	24	31	55
1879	19	52	71	19	41	59
1880	21	57	78	21	57	78

Les rémunérations ne paraissent pas énormes si on les compare à celles du garde champêtre (450 F/an en 1856) et des ouvriers de la sucrerie Coget qui gagnent 1,25 F par jour, ou 600 F par an pour un contremaître en 1845. ([31]). La commune complète ces recettes pour arriver à 600 F en 1862, 800 F en 1865, 1.000 F en 1873 et 1.200 F en 1876.

De ce fait les instituteurs ont tendance à fournir **d'autres services rémunérés**, cours du soir ,pensionnat, salle d'asile ou à cumuler d'autres fonctions, (agriculteur, arpenteur, assureur, commerçant à l'occasion) mais plus souvent "clerc laïc" au service de la paroisse ou greffier Municipal . L'école Normale les prépare à cela puisque dans sa formation elle propose une initiation à la tenue de l'état civil, au dessin linéaire, à l'arpentage et même à l'horticulture...

Ainsi le premier instituteur de Thumeries était **clerc laïc** c'est à dire qu'il exerçait des fonctions paroissiales avec le grand inconvénient qu'il fallait quitter l'école pendant les enterrements par exemple. M Rousseau, lui, est secrétaire de mairie et donne des cours du soir aux adultes (il touche 200 F pour l'année 1880) et Melle Facq tient un pensionnat ([32]) de quelques jeunes filles et une salle d'asile (sorte de maternelle pour enfants de 6/7 ans) ce qui lui apporte 100 F en 1876 ([33])

Malgré ces cumuls on parle souvent des difficultés de M Rousseau *qui a perdu un enfant jeune, dont la femme est paralysée et dont le dernier est entré à l'école Normale*,

Ces citations justifient les primes qu'on lui accorde. en plus de son salaire.

---

31 cf. mémoire de maîtrise de Magalie Micquet sur M Ferdinand Béghin et son oeuvre

32 (PV 114)

33 (PV 190)

Bref il faudra attendre les lois de Jules Ferry (1881) pour remplacer ce système par celui de l'école publique, laïque, obligatoire et **gratuite**.

Cependant, la commune continuera à verser des compléments de salaire à l'instituteur : 200F en 1881, 400 en 1898.

L'institutrice, Mme Roseau perçoit 300 F.

Les adjoints M Grimez et Melle Coget touchent 100 F et 150 à partir de 1906.

Autres questions

Il y a sans doute d'autres questions qui restent sans réponses au plan local.

Nous savons peu de choses des **règlements** appliqués dans les écoles de Thumeries à cette époque, tout au plus apprenons nous qu'en 1881 après délibération la rentrée des classes primitivement fixée à 8 h et à 13 h serait décalée d'une demie heure pour permettre aux enfants du Thélut et de la Bastringue d'arriver à pieds, à l'heure.([34])

On sait aussi peu de choses des **méthodes** employées sauf qu'au hasard d'une visite en 1884, *« M le Maire a visité les classes et a remarqué un grand nombre de cartes et de tableaux faits par l'instituteur et il propose un supplément de 100 F en témoignage de satisfaction. »*

Enfin nous ne disposons pas de statistiques sur les **effectifs** mais on peut essayer de les déduire des tableaux de rémunération (cf. ci-dessus)

Avec une participation de 1,50 F par mois on peut estimer au plus le coût de l'année scolaire à 14,5F et à 4,5 F pour les « gratuits »

Cependant on peut aussi payer à l'année, ce qui revient à 12F pour le premier enfant, 10F pour le second, 8F pour les suivants ([35]) . Il faut aussi savoir que certains élèves ne fréquentent l'école que pendant les mois d'hiver. Prendre comme base de calcul 13,5F est vraiment une estimation basse et pourtant les effectifs ainsi calculés sont impressionnants puisqu'ils dépassent parfois 80 élèves pour un enseignant, chiffre qui constitue le seuil de dédoublement depuis un décret de 1842.

Au début du 20 ème siècle il y a donc deux écoles à Thumeries. Celle **des filles** se trouve rue Houdart (actuelle rue Salengro) avec de 1910 à 1914 comme institutrices Melle Vandamme née à West Cappel, célibataire et son adjointe Honorine Pioche, née Coget.

L'école des garçons, se situe rue Defretin, (actuelle rue Léon Blum) avec à sa tête M Gervais Legrand, né en 1860 à Carnières, et son adjoint Paul Montois. (mort pour la France en 1914-1918).

La nouveauté en 1911 **est l'apparition d'instituteurs privés** embauchés par la famille Béghin comme précepteurs de ses enfants. Ce sont Albert Lecerf 19 ans et Léonie Bouche née en 1873

Il y a donc, en tout, six instituteurs à Thumeries en 1914.

(Rappelons aux sportifs que M Gervais Legrand est le fondateur, en 1913, de la section sportive L'Avant Garde de Thumeries.)

---

34 PV 209 page 256 archives municipales

35 archives municipales 1866 numéro 58

Voici la médaille de M Montois, mort pour la France
Et ci-dessous un bureau d'époque

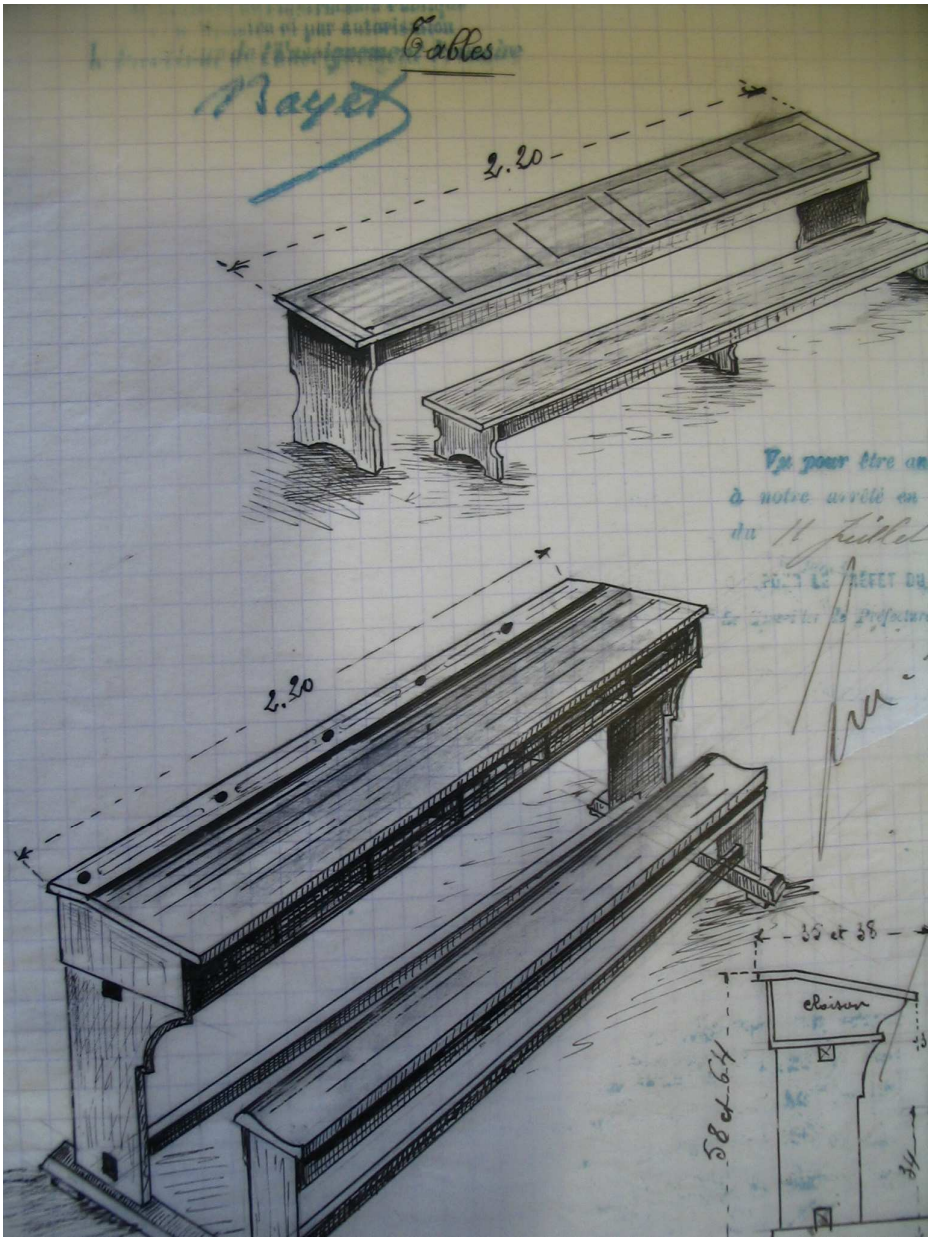

VI / LES ECOLES DANS LES ANNEES 20

A. Les dommages de guerre

Le 26 octobre 1919 M le Maire expose à son conseil que les troupes allemandes ont occupé les bâtiments communaux (Mairie, école, logement des maîtres, église) pendant la durée de la guerre et que ces immeubles ont subi des dégradations importantes. Aux archives départementales on conserve ([36]) la trace de la réception des travaux effectués par l'entreprise Macquart au titre des dommages de guerre. Nous en extrayons ce qui concerne l'école des garçons, rue Defretin.[37]

Le devis pour l'école est de 16.080 F (1919) ce qui correspond nous dit le document à 3.579 F de 1914. Cela correspond à la pose d'enduits, à la réfection de dallages, au remplacement de serrures ou de tableaux. Le matériel a été enlevé par les allemands et il faut remplacer ce qui manque : 1 table de bureau, 2 bureaux d'estrade, la collection de tableaux d'histoire naturelle, 6 cartes de géographie Vidal Lablache, 3 calorifères, les tableaux noirs, une carte de France, une mappemonde, un boulier, 50 encriers en plomb, 150 livres de bibliothèque, le tout pour 7.412 F (1.782 F de 1914)

A l'école des filles, il manque aussi deux calorifères, 6 tableaux, un banc, cinq tables.

B Travaux de 1928

En 1928 M le Maire demande l'autorisation de traiter avec l'entreprise Fourre et Rhodes qui travaille fréquemment pour la société Béghin afin de procéder aux réparations nécessaires à l'école des garçons ([38])

> *"Le plancher du rez de chaussée de l'école des garçons est en très mauvais état et le trottoir en briques sous la véranda est également défectueux..."*

Il s'agira de faire un béton pour 8.250 F. En décembre de la même année on envisagera la réfection complète de la toiture de l'instituteur pour 2.646 F [39]

C. Une école maternelle au Thélut

Après la reprise de l'activité sucrière la population augmente et entre 1921 et 1926, dates des recensements de la population, apparaissent les apports migratoires polonais.

Dans le centre, le 11 janvier 1922, on transforme la classe enfantine de filles en classe primaire pour les enfants des deux sexes.

---

36 Archives départementales (O 590/19)

37 actuelle rue Léon Blum

38 archives municipales (PV 366 du 22 sept 1928)

39 (PV du 9 dec 28).

Mais cela ne suffit pas. On envisage la construction d'une école maternelle pour le hameau du Thélut, comme l'atteste le PV du conseil du 25 sept 1926 :

> *"considérant la distance qui sépare le hameau du Thélut des écoles du centre, soit 1 km 700 et l'impossibilité où se trouvent les familles d'envoyer leurs jeunes enfants à l'école de Thumeries, considérant le chiffre d'habitants de cette section (900) chiffre dont l'accroissement est à prévoir en raison des constructions récentes et celles prévues* [40]*, et le nombre des enfants de 2 à 6 ans qui est déjà de 105, considérant les inconvénients qui résultent pour les enfants de ne pouvoir fréquenter aucune école (danger de la rue, mauvaises habitudes, manque d'éducation suivie) et l'embarras où se trouvent les mères occupées hors de la maison faute d'un refuge pour leurs enfants, le Conseil municipal décide la création d'une école maternelle.*

Si la réalisation est décidée, il faut encore en trouver le financement. Avant l'élaboration du budget primitif de 1927, le maire, Joseph Béghin lui-même, présente les projets d'ensemble de la commune [41]

On y trouve :

-1/ l'achèvement des travaux de voirie commencés en 1925

-2/ l'établissement de trottoirs en carreaux ou en briques (39.000F prévus en 1927)

-3/ l'aménagement de la place publique permettant le dégagement du monument aux morts, l'établissement d'un square, la construction d'un kiosque et l'aménagement des bâtiments servant actuellement de prison, remise de pompe à incendie et adjonction d'un bâtiment nouveau pour remiser le corbillard. Le tout doit coûter 140.000F

-4/ la création d'une école maternelle au Thélut pour 450.000 F

-5/ l'achat d'un corbillard pour 6.000F

-6/ la réparation de la toiture de l'église pour 16.000F

Il faudrait donc emprunter 700.000F ce qui parait excessif. La suite montre l'implication du maire et de sa société dans la vie locale :

> *"Aussi nous sommes heureux de vous dire que Messieurs Béghin (le maire, et son frère Henri) se proposent d'offrir à titre de don à la commune l'article 3 de notre programme, c'est à dire la création de la place, la construction du kiosque, le local de prison, pompe et corbillard... à la seule condition que ces travaux soient exécutés par leurs soins (c'est à dire par les ouvriers de leur usine).*

Il poursuit

---

40 En 1912 on a construit le "Nouveau Monde, en 1923 la cité Pétavis et en 1925 celle du petit Wasquehal; . Le thélut comportait 27 maisons en 1921, 61 en 1926, 69 en 1931 plus les 13 maisons du Nouveau monde

41 (O 590/136

"de plus en ce qui concerne l'article 4 de notre programme, création d'une école maternelle, comme il est à prévoir que les enfants de la cité Fourre et Rhodes située sur le territoire de Mons en Pévèle mais à quelques centaines de mètres de l'emplacement prévu devraient profiter de cette installation plutôt que d'aller à l'école à Mons en Pévèle qui se trouve à plus de deux kilomètres, Messieurs Béghin à qui appartient cette cité offriraient le terrain nécessaire à la construction de l'école maternelle et en plus une subvention de 110.000F ce qui ramène l'emprunt à 450.000F !

Cette proposition est bien sûr acceptée volontiers et M Aimé Beaucamps adjoint s'empresse de remercier les frères Béghin, au nom du conseil, pour leur générosité.

. Il restera à régulariser les actes de propriété comme le fait le Conseil du 26 juin 1928. La commune accepte le terrain offert gracieusement pour la dite construction. Ce terrain se situe face à la rue, N°531 section A et comporte 14 ares 40. Les seules réserves faites par la société Béghin sont d'exiger que tous les murs des constructions en bordure de terrain seront mitoyens et que la commune de Thumeries s'engage à accepter dans cette école les enfants dont les parents sont employés dans les usines Béghin même s'ils sont logés dans des communes voisines.

Les travaux seront confiés à Louis Marie Cordonnier, architecte, et exécutés par l'entreprise Brunaux de Mons en Pévèle.

Le devis détaillé se trouve aux archives départementales ([42]). Il date du 7 octobre 1926 pour un montant de 545.339 F

Pour les initiés, disons qu'il prévoit des marches et seuils en pierre de Soignies, des carrelages Mulliez, la charpente sera en sapin rouge, l'escalier en orme, le parquet du bureau de la directrice en chêne et la toiture en tuiles...etc.

C'est en 1963 que l'école prendra le nom de "la Fontaine" le conseil ayant préféré cette dénomination à celle de "Pasteur" présentée par la directrice. Il est vrai que en 1962 on avait déjà donné ce nom à la nouvelle route d'Ostricourt. ([43])

Pour l'instant (1929) le quartier du Thélut est en avance. Dans les écoles du centre il n'y a que des classes enfantines intégrées aux écoles primaires ou une garderie privée tenue par des religieuses. Très vite les écoles du centre s'avèreront elles aussi trop petites et demanderont à être agrandies comme nous le verrons ci après.

---

42 ADN O 590/122

43 PV N° 219

VII / DURANT LES ANNEES TRENTE

Nous avons présenté dans notre bulletin N°50 de décembre 1995 l'évolution de la population de Thumeries. Nous signalions alors le fort apport migratoire connu par Thumeries après le conflit de 14-18. Entre les recensements de 1921 et de 1931 la population passe de 1.624 individus à 2.508 soit un accroissement de **54 % en 10 ans**.. il est évident que cette augmentation entraîne à terme des problèmes d'infrastructures scolaires.

Dès le 27 septembre 1930 le Conseil Municipal note que le "*nombre d'enfants dépasse 160 pour les garçons et 180 pour les filles* ". Il sera donc nécessaire de créer une classe supplémentaire et d'obtenir un poste d'adjoint supplémentaire. Ce sont ces projets que nous allons présenter maintenant :.

A L'école des filles : agrandissement

On se met en route très rapidement. Le 14 décembre 1930 une délibération autorise l'achat de mobilier scolaire indispensable pour les deux nouvelles classes (tables, tableaux...)

En février 1931 un marché est passé avec l'entreprise Fourres et Rhodes pour refaire les WC des deux écoles et les trottoirs de l'école des filles.

1/ Situation

Au 3 octobre 1932 la situation est la suivante : 210 élèves dont 32 pour la 1ère classe, 46 pour la seconde, 46 pour la troisième et 86 pour la quatrième !

> *"considérant que ce nombre d'enfants ne permet plus de donner place aux enfants de la quatrième classe, qu'en se basant sur les naissances le nombre actuel d'enfants n'est pas exceptionnel, que non seulement il se maintiendra mais qu'il aura tendance à s'accroître encore dans les années à venir... considérant que le local nécessaire est déjà aménagé le conseil municipal décide de demander d'urgence une cinquième classe à l'école des filles et la nomination d'une institutrice titulaire de ce poste (cf. p 451 3 oct. 32)*

Nous n'avons pas de certitude, faute de documents ou de plans, de ce local déjà terminé mais il est probable qu'il s'agisse de la **classe élevée au premier étage**, classe à laquelle on accède par un escalier extérieur et une galerie vitrée , éléments visibles sur des plans ultérieurs.

2/ cour de récréation

Dès 1936, le 8 août, on décide d'agrandir la cour de récréation en aménageant le jardin de la directrice. Ce travail est confié à Théodore Coget, artisan à Thumeries pour une dépense évaluée à 10.770 francs.

Autre conséquence du nombre, la nécessité d'aménager de nouveaux sanitaires. Mais les travaux seront plus conséquents.

3/ assainissement

En effet on se voit contraint de relier les sanitaires au réseau d'égouts par une **canalisation** de 197 mètres entre l'école et le lieu dit le Tournebride (actuel emplacement de la banque du crédit agricole). Monsieur le Maire monte un dossier pour obtenir des subventions, le reste sera financé par l'emprunt. Les travaux sont estimés à 127.000 F avec seulement 52.000 F de subventions.

Enfin pour clôturer la mise en valeur de l'école la pose d'une **couche de tarmacadam** sera décidée le 8 juin 1938.

4/ Un projet abandonné

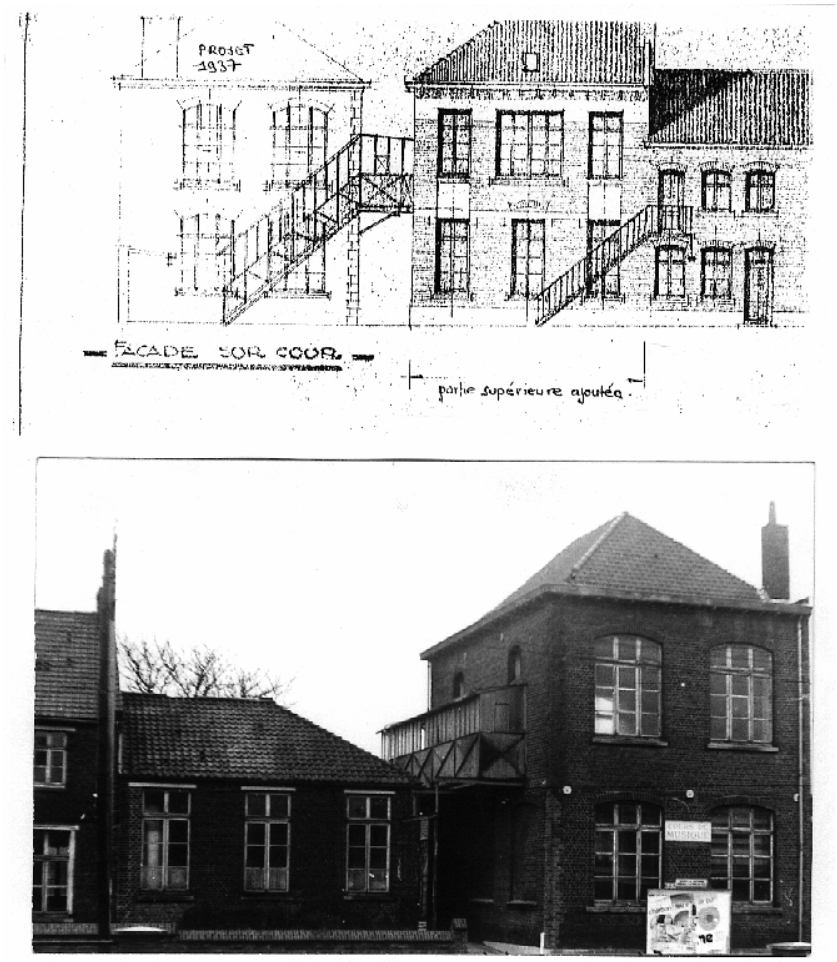

1 Extraits d'un plan de 1937 et photographie archives municipales

Nous disposons d'un plan de Louis Marie Cordonnier daté du 27 mai 1937 prévoyant la construction d'une sixième classe à l'étage, entre la 5ème et l'étage du logement. Ce projet n'a pas vu le jour comme l'atteste une photographie prise peu de temps avant le remplacement des locaux désaffectés de l'école et leur remplacement par l'actuel hôtel des postes.[44]

---

44 Extraits d'un plan de 1937 et photographie archives municipales

B. l'école des Garçons

Ici la stratégie est la même : construire d'abord et demander le poste d'enseignant ensuite. Mais cette fois nous disposons des plans.

1/ Un premier projet

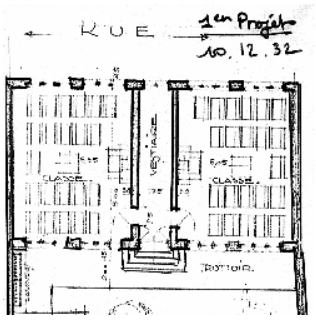

Louis Marie Cordonnier (architecte de la société Béghin et de la commune) fournit un premier projet: construction d'un bâtiment neuf au fond du jardin, près de la rue Gambetta. Il y aurait **deux classes** séparées par un couloir central, un préau avec sanitaires. Ce premier projet, trop peu détaillé est refusé par la préfecture . [45]

2/ Un second projet

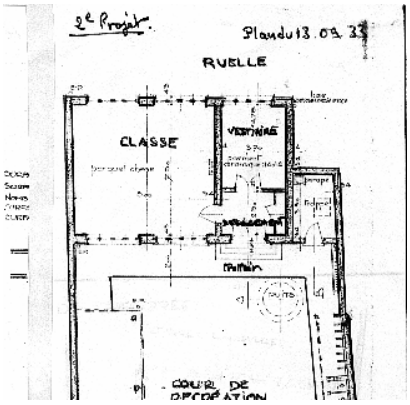

Un nouveau plan, daté du 13 septembre **1933**, prévoit cette fois **une seule classe** plus vaste avec un vestiaire et un dégagement vers la rue. Le préau et les sanitaires sont dissociés de chaque côté de la nouvelle cour. Par ailleurs, le passage entre les deux cours exige **la destruction de l'ancien escalier** de l'école existante et sa reconstruction à l'extérieur du bâtiment dans la cour.

Ce nouveau projet reçoit l'aval du préfet le 23 septembre à condition "*que les matériaux et fournitures soient d'origine française, ce qui exclut le sapin du nord et la pierre bleue de Soignies*.

Cette réserve s'explique par le contexte de crise économique engendrée par le krach de Wall Street en 1929, crise qui a généré un peu partout des réflexes protectionnistes et des campagnes de sensibilisation de type "buy english", ou "achetez français ".

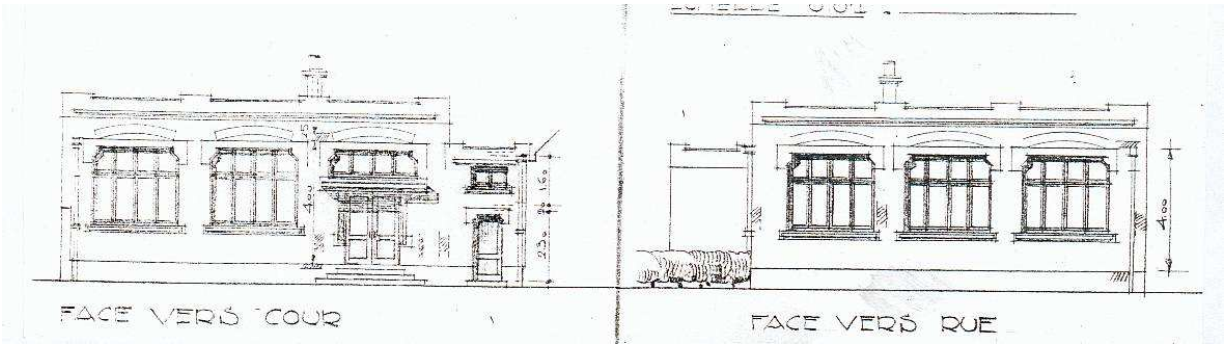

Le devis de l'architecte parle de 282.223 F

C'est dans cette cinquième classe qu'est installée de nos jours la bibliothèque municipale de Thumeries.

---

45 (lettre du 4 septembre 1933 archives départementales O 590/24

2/ création du poste

La demande de création du poste reprend quatre ans après les termes employés pour les filles. Seuls les chiffres des effectifs diffèrent : 39 élèves dans la première classe, 43 dans la seconde, 46 dans la troisième et 84 dans la quatrième ! (4 avril 1936)

Enfin pour terminer les aménagements, on fera en 1938 comme chez les filles la pose dans la cour d'un revêtement en tarmacadam.

Ainsi, juste avant la seconde guerre mondiale Thumeries est équipée des écoles adaptées à ses besoins:

Une **école de filles** à 5 classes, rue Houdart, avec comme directrices successives , Mme Pioche, puis Melle Fromont (de 28 à 33) et Melle Tison (de 33 à 36) et Melle Cavry (de 36 à 48).

Chez les **garçons,** rue Defretin, une école à 5 classes, dirigée successivement par Mrs Legrand, Lenain, Bacquart. M Valin.

Au Thélut, **une maternelle** dirigée par Melle Delannoy puis Melle Viales...

A noter qu'il existe par ailleurs une garderie privée, tenue par des religieuses, établissement qui absorbe un certain nombre d'élèves du centre.

La seconde guerre mondiale et surtout le baby-boom qui la suivra créeront de nouveaux besoins et entraîneront de nouvelles constructions dont nous allons parler maintenant..

VIII./ LES ECOLES de 1940 à 1955

A Les écoles durant la guerre

Les archives écrites font apparaître quelques faits dont je vais vous parler. Il va sans dire que beaucoup d'écoliers de ces années sont vivants et pourraient me communiquer une foule d'anecdotes ou de documents susceptibles d'étoffer cette rubrique.

Je signalerai quatre problèmes :

1/ Problème de nutrition

Le 23 août 1941 le Conseil municipal décide de distribuer gratuitement et quotidiennement du lait aux 635 enfants de la commune (1/4 de litre de lait chaud par enfant). Le texte précise :

"*on ajoutera de temps en temps du chocolat et du fromage pour atténuer les souffrances des écoliers causées par les restrictions actuelles* [46]

2/ Problème d'argent

L'année suivante, le 9 juillet 1942 on décide la création d'une caisse des école dont le but est "*d'encourager la fréquentation scolaire en donnant des vêtements aux enfants nécessiteux et en leur fournissant des livres et du papier";*[47]

3/ Problème d'éloignement

L'année 1943 le Conseil municipal écrit qu'il "*serait intéressant de créer une cantine scolaire pour éviter aux écoliers éloignés de rentrer chez eux pour le repas du midi alors que le parcours est pénible suite aux restrictions actuelles qui empêchent les parents de les vêtir et de les chausser selon leur désir* "[48]

Ce souhait ne semble pas avoir été réalisé mais manifeste les restrictions réelles subies par les populations.

Notons en marge de cette "pénurie" la vague de parasites s'attaquant aux pommes de terre et aggravant encore le manque. Les maîtres d'école m'a-t-on raconté emmenaient leurs élèves dans le cadre des activités de plein air et par souci d'entre aide civique ils ramassaient le maximum de doryphores ou de larves qu'ils brûlaient consciencieusement.

---

46 Archives municipales délibération page 26

47 page 36

48 page 74

4/ Problèmes de dégradations

Dès 1940 on trouve trace d'une demande de prêt de 20.000 F dont la moitié est destinée aux "réparations des dégâts causés par la guerre aux écoles communales".

Il faut mettre ceci en rapport avec les quelques bombes tombées sur Thumeries lors de la progression des troupes allemandes; L'une d'elle est tombée rue Defretin (actuelle rue Léon Blum) sur une maison, en face de celle du directeur de l'école., tuant un soldat inconnu qui n'avait "*ni plaque ni papiers mais qui avait près de lui un bidon étiqueté Santigny Elie, 14° régiment de tirailleurs algériens* [49] D'après un compte rendu de presse ultérieur, ce soldat qui tirait au fusil mitrailleur sur les avions allemands a été tué par une bombe lâchée par l'un d'eux.

Ce bombardement a aussi provoqué des dégâts chez Plancq, chez Carlier (rue Defretin) et ailleurs puisque les archives municipales gardent une liste de 29 "sinistrés" liste où figurent les personnes citées ci-dessus.

L'école des garçons a été touchée par les *éclats d'une bombe tombée à moins de 10 mètres*. Les devis établis dès 1941 font apparaître des dégâts dus au souffle et à l'ébranlement des murs : vitres, fenêtres, plafonds, 76 tuiles…

A **l'école des filles** une bombe est tombée dans la cour et une autre sur une *« maison* **voisine** » où résidait M Henri Delaine. Le devis parle de trous d'impacts dans le mur, *« trous qui ne compromettent pas la solidité mais qui seraient source d'humidité par la suite* ». Par contre le bâtiment récent des WC est à refaire.

Après la guerre on procède aux réparations dues au conflit ou aux intempéries. Ainsi le 6 mars 1947 on répare la plate forme au dessus de la cinquième classe de garçons. Elle est crevassée et nécessite la pose d'une nouvelle couche de ciment et d'une couche d'asphalte pour en assurer l'étanchéité.

Le 16 juin 48 on décide de revoir canalisations et tuyaux à l'école des filles et à la maison du directeur des garçons (actuelle maison de M Rotellini chirurgien dentiste).

---

[49] Ce soldat a été inhumé de 1940 à 1950 dans la tombe des poilus et exhumé le 27/10/50

B. Le baby boom

Nous avions déjà parlé en ce qui concerne Thumeries de ce regain de natalité qui s'est manifesté dans beaucoup de pays après la guerre. Pour Thumeries l'apport de population ouvrière et les naissances nombreuses obligent les élus à envisager rapidement la création de nouvelles classes.

1/Sixième classe chez les garçons

Le Conseil donne un avis favorable au projet de 6ème classe à l'école des garçons. (séance du 9 avril 1948). La décision est motivée par les effectifs (40 élèves en moyenne par classe) et la "*progression des naissances depuis 1944"*.

La classe se situera à l'étage au dessus de la cinquième, c'est à dire au-dessus de l'actuelle bibliothèque. Le devis (4 310 460 F) et les plans sont élaborés par M Cordonnier comme à l'accoutumée.

2/ Éventuelle classe supplémentaire chez les filles

Le 18 avril 1950 on envisage aussi une classe supplémentaire à l'école des filles. Mais on y renonce vite. Pourquoi ?

L'école est jugée **trop petite** (148 élèves dont 20 de cinq ans). Or elle ne peut être agrandie car elle est enserrée entre deux rues et des maisons d'habitation. Dès le 12 mars on fait valoir que cette école est faite de bâtiments **disparates** : une première classe incluse dans l'habitation, classe étriquée et **insalubre** comme la seconde qui se trouve en appentis. La troisième classe est isolée près de la ruelle Houdart et de ce fait est équipée de fenêtres trop hautes. Seul le groupe des deux dernières classes est correct encore que celle de l'étage est pourvue d'un escalier extérieur de 25 marches d'une seule volée, jugé **dangereux**..

Comme on envisage en plus de la sixième classe une salle pour les travaux ménagers le projet est abandonné et on envisage une nouvelle construction.

> *Le groupe scolaire serait déplacé de 500 mètres environ sur un terrain appartenant à Madame Béghin. Aucune promesse de vente n'a encore été faite mais la municipalité a de bonnes raisons de penser qu'aucune difficulté ne suivra à ce sujet. Le projet est donc d'une incontestable utilité et conçu selon les dernières instructions officielles"* [50]

Écrit l'inspecteur d'académie

---

50 lettre de l'inspecteur primaire 10/12/1952 archives municipales

Il s'agira de l'école Paul Bert dont nous parlerons ci après.

En attendant l'architecte transformerait l'école existante en logement pour les adjointes suivant les plans ci-joints.

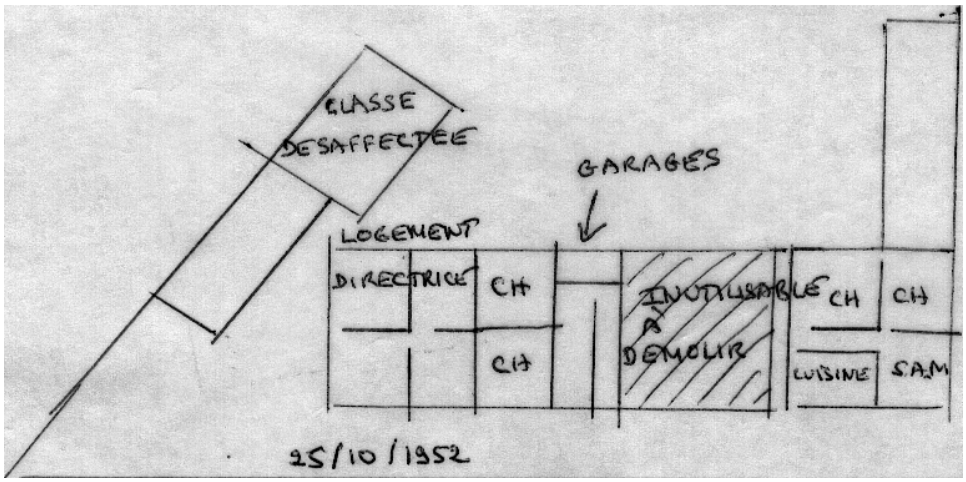

Cinq logements étaient susceptibles d'être créés. La commission des travaux retient finalement 3 logements, deux pour couples dans le bâtiment à étage, et un pour célibataire dans la pièce du bas. La première classe servirait de remise, la troisième serait démantelée et la quatrième servirait de garage.[51]

Ici encore le projet n'a pas été mené à terme et les locaux serviront plus tard d'exutoire à l'école des garçons avant d'être en partie abattus pour la construction de l'hôtel des postes. De l'ancienne école de filles il ne reste que deux locaux : un local de rangement dans la ruelle Houdart et le logement face à la place.

---

51 PV du conseil 1953 page 12

IX / L'ECOLE PAUL BERT

Nous évoquions ci dessus la nécessité de fournir à la commune une nouvelle école pour les filles. Dès **1952** la nouvelle construction est à l'ordre du jour. Le groupe scolaire serait déplacé d'environ 500 mètres le long de la route de grande communication de Carvin à Orchies plus connue des Thumerisiens sous le nom de rue Emile Zola.

Le terrain pressenti pour le projet appartient à la famille Béghin et la mairie comme les inspecteurs de l'enseignement primaire ont tout lieu de croire que Madame Béghin, veuve de Joseph l'ancien maire, ne voudra pas s'opposer à une vente d'intérêt général.

Le terrain

Le terrain est libre de toute construction. Jusque là il s'agissait d'une pâture. Il est aussi libre de toute mitoyenneté sauf sur un point où il existe une propriété bâtie. Le sol est plat et « drainable ».L'architecte continue en disant :

> *« le terrain est argilo sableux, perméable. Le sous sol se compose d'une nappe d'argile de 1.20 m à 1.60m et de sable vert sur 0.80 m. On trouve l'eau vers 2m, 2.50m » (17 juin 1953)*

La surface est de 4.500 m^2 environ ce qui laisse une bonne superficie disponible pour la cour, un plateau d'évolution, un jardin scolaire.

La vente est conclue devant maître Guéranger à Phalempin,[52] entre M Scache, maire, d'une part, et la famille Béghin pour *« un terrain situé au lieu dit « la Baverie » de 45 ares 71 sur lequel il existe un calvaire ;* Ce **calvaire** a été édifié sur 40 m^2 là en **1898** à la suite d'une « mission » (sorte de temps fort de la vie paroissiale). Il n'est pas donné. pour l école ?

(Ce terrain avait appartenu avant à M Charles Barrois, membre de l'institut, et docteur es-science qui l'avait échangé avec M Béghin après la première guerre mondiale)

Les projets

L'école comprendra 6 classes, une salle d'enseignement ménager, un garage à vélos, un débarras, un préau de 160 m^2, 9 WC, un plateau d'évolution, un terrain de volley, une cour de récréation, un logement pour la directrice.

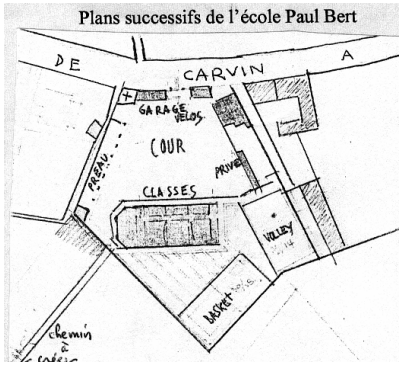

C'est sur ce cahier des charges que travaillera M Louis Stanislas Cordonnier l'architecte municipal, le fils de celui dont nous parlions jusqu'ici.

Ses deux premiers projets, présentés ci après, prévoyaient l'école au fond de la cour et la propriété de la directrice du côté gauche de l'entrée. Ils sont tous deux refusés par M Corbeau, architecte de contrôle, du fait *« que la cour se situe au nord »*[53])

Le 4ème et 5ème brouillon gardent la même place pour la directrice mais situent la cour au sud et le bâtiment au nord. Mais compte tenu de la forme du terrain lui-même M Cordonnier donne une forme particulière à

---

52 Archives municipales PV du (29 juin 1955)

53 (cf. PV du 20 avril 1957

sa construction. Il en résulte des pièces en forme de trapèze et des triangles. *« ce qui les rend difficiles à aménager »* et les fait refuser.

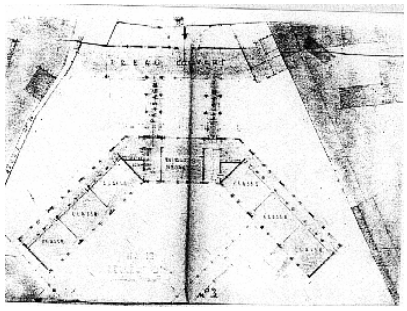

Remarquons encore un détail du plan :

Les premiers projets prévoyaient un accès piétonnier par l'arrière, une **voyette** à créer entre le petit Versailles et l'école. Ce chemin n'a finalement pas été tracé.

Les projets suivants sont des élaborations progressives de ce que nous connaissons aujourd'hui. Le 8 juin **1953** M Scache écrit

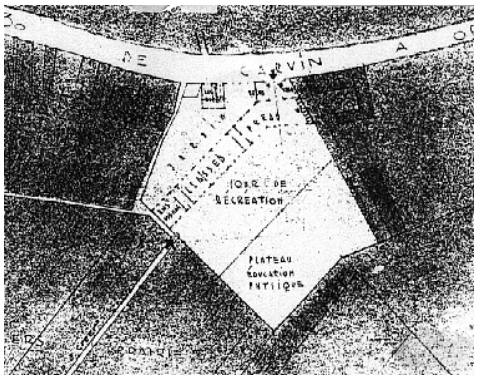

> *« l'architecte en est à son sixième avant-projet qui a des chances de recevoir l'approbation officielle »*

Cette fois la maison de la directrice et son jardin sont placés à côté et derrière le calvaire et le bâtiment s'aligne d'un seul tenant jusqu'au préau.

Travaux

L'adjudication des travaux a lieu le 4 avril 1955. Le gros œuvre est réalisé par l'entreprise Milleville, les charpentes et les menuiseries par Marcel Benoît, la couverture par Jules Coille, les peintures par Ardourel et l'électricité par une entreprise de Ronchin. La construction commence en 1955 et le gros œuvre est achevé un an après comme on le voit dans la presse.

A la rentrée il y a **225** fillettes **et 100** élèves de maternelle. L'année suivante, septembre 1957, elles sont **269** élèves, plus 92 maternelles.

En 1960 on pose du macadam dans la cour.

En 1963 c'est l'installation d'un préfabriqué de **deux classes supplémentaires**

En 1967 la municipalité complète l'ensemble par la construction, en face de l'école, de 6 logements pour les instituteurs.

Dénomination

C'est le 21 novembre 1955 que le conseil unanime décide de donner le nom de Paul Bert à cet établissement :

> *« pour honorer un défenseur de l'école publique. Physiologiste distingué et homme politique né à Auxerre en 1833 il fut ministre de l'instruction publique et prit une grande part de l'élaboration des réformes concernant la gratuité et l'obligation de l'enseignement primaire »*

Mixité

Le changement important interviendra en **1974** avec l'entrée de la mixité. Dès le 15 janvier 1973 le conseil municipal avait demandé la création d'une école primaire mixte au Thélut, la transformation de l'école Paul Bert en une école mixte pour le centre et l'ouverture pour le centre d'une maternelle.

Dans sa réunion du 12 avril 1974 le conseil a accepté que le « *mixage* » soit mis en route dans les écoles en commençant progressivement par les C.P.

L'école Paul Bert prend ainsi la forme qu'on lui connaît aujourd'hui ;

Les seules modifications faites au bâtiment concernent l'aménagement en bureaux des locaux prévus pour les vélos, à l'entrée, et entre 1995 et 2000 l'aménagement et l'extension d'un local cantine.

X/ LE COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL (CEG)

Pendant la construction de l'école des filles, côté école des garçons, on est de plus en plus à l'étroit avec six classes. D'autant plus à l'étroit en 1955 qu'on envisage à Thumeries la création d'un **cours complémentaire**, les communes voisines n'ayant pas accepté de le faire.

Il s'agit bien d'une septième classe, première d'une nouvelle série.

Cette nouvelle classe est installée dans le « nouveau bâtiment » avec ses 33 élèves (dont 12 filles) et ses professeurs, M. Zeller et M. Lagache. En attendant une autre solution immobilière une classe s'installe dans les locaux récemment désaffectés de l'ancienne école des filles, rue Houdart. Cette affectation retarde et finalement annule les projets de logements dont nous avions déjà parlé.

La progression des effectifs est rapide : 33 élèves en 1956, 95 en 1957, 142 en 1958, 170 en 1959, 229 en 1960, 206 en 1961 et 246 en 1962.

En fait ce n'est pas une classe mais deux classes par niveau qui s'ouvrent avec des élèves venant de Thumeries mais aussi des communes environnantes.

Projets de construction et solutions provisoires

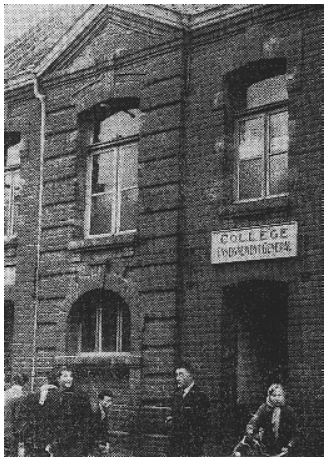

Dès 1959 on envisage la construction d'un nouveau C.E.G. Mais un tel projet ne s'élabore pas en un an. En attendant on va multiplier les **expédients** pour loger tout ce petit monde et l'école primaire de garçons qui cohabite. Jugez plutôt :

On utilise bien sûr l'ancienne école de filles, une classe dès la rentrée de 1956

En 1958 on récupère les **locaux de l'ancienne mairie**; la salle du conseil municipal et le bureau de la secrétaire générale deviennent deux nouvelles classes

En 1959 on s'installe dans les anciens locaux du **patronage**, rue Faidherbe. Hélas l'hiver est rigoureux et les locaux difficiles à chauffer ; Un Procès verbal du 13 février 1959 constate que la température ne dépasse pas 10°C *« à cause du froid persistant.* »

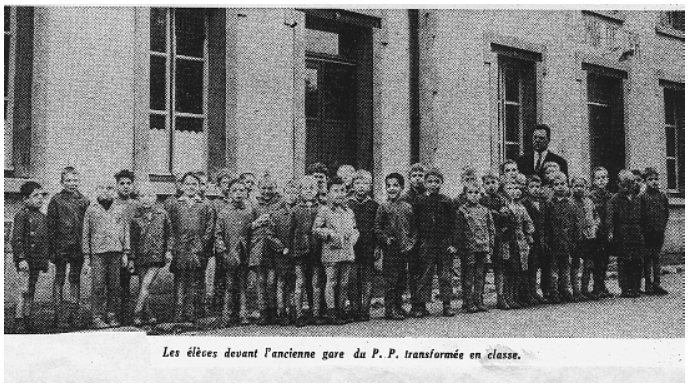
Les élèves devant l'ancienne gare du P. P. transformée en classe.

On se replie alors sur la **salle d'attente de la gare**, libérée par la cessation d'activité du trafic « voyageurs ».Mais ce local n'a pas de sanitaires ni de cour de récréation si bien que le maître doit ramener à chaque

récréation ses ouailles dans l'enceinte de l'école. Cependant la température y est normale. La location sera poursuivie plusieurs années de suite pour un franc par mois (par élève sans doute)

On utilisera ensuite, avec l'accord de la société Béghin qui en est encore propriétaire, les locaux de la **salle des fêtes**.

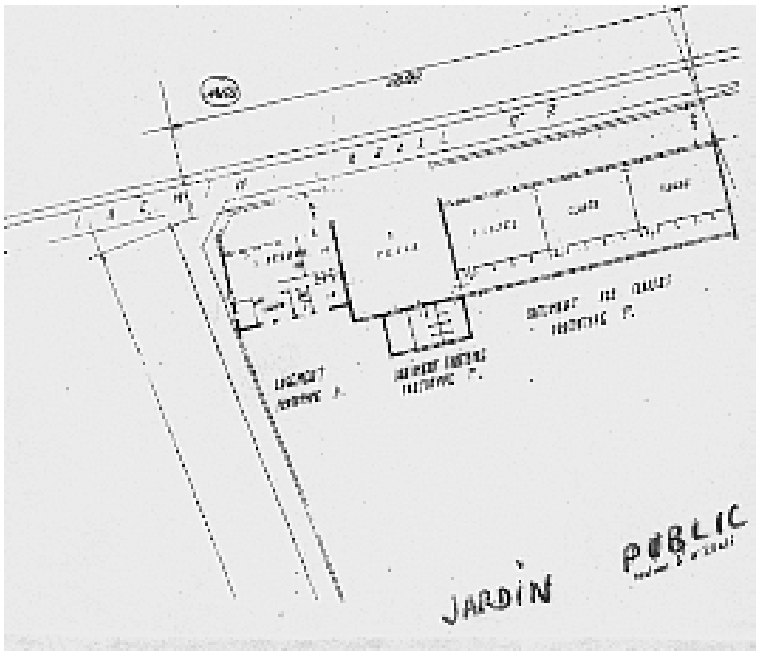

En 1959 on construit enfin dans le fond du parc de la nouvelle mairie **trois nouvelles classes** et un logement d'instituteur.(ce seront les locaux de la future école Condorcet)

En 1964 s'y ajouteront **deux classes préfabriquées** en attendant toujours la construction du nouveau CEG

Enseignement technique

Cette même année 1959, le conseil municipal présidé par Maurice Scache décide d'adjoindre au cours complémentaire des cours d'enseignement technique ouverts aux élèves du cours complémentaire et aussi aux jeunes ouvriers de Thumeries en cours du soir. Ils se déroulent de 17h30 à 18h50, voire 20 h30 quand il s'agit de cours d'atelier. Ceci vise à former aux CAP de dessinateur industriel, d'ajusteur ou d'aide comptable. Ces cours sont dispensés à raison de 12 heures par semaine à compter du 9 novembre 1959. Les premiers professeurs indemnisés par la municipalité sont Messieurs. Depriester et Vanhove pour le français, Brunaux, Oslawski et Lagache pour les mathématiques, Bridelance pour l'atelier et Waxin pour le dessin industriel. Les professeurs de technologie et de comptabilité sont pris en charge par la société Béghin mais nous ignorons leur identité pour l'instant.

Ceci est l'ébauche d'une véritable section technique. La construction d'un nouvel ensemble scolaire envisagée dès 1959 a longtemps associé les deux projets. Plusieurs années durant ce qui devait devenir finalement le CES Albert Camus était projeté comme un ensemble bipolaire : CEG et CET groupés.

Hommage à Condorcet

En 1963 l'école des garçons encore à l'étroit adopte le nom de Condorcet pour honorer, dit le procès verbal, « *ce célèbre philosophe et mathématicien, secrétaire perpétuel de l'académie française* ».

Son nom restera attaché au fronton de l'école maternelle du centre quand après la construction du CES, et celle de l'école primaire du Thélut, le passage à la mixité, l'ensemble des écoles de Thumeries sera réorganisé.

XI/ LE C.E.S. "ALBERT CAMUS"

Le dimanche **10 septembre 1968** l'importante cérémonie d'inauguration du CES de Thumeries s'est déroulée sous la présidence de M Maurice **Schumann,** ministre d'état chargé des affaires sociales et de M Guy **Debeyre,** recteur de l'académie de Lille, en présence de nombreuses personnalités régionales (M Vandelanoitte, député, M Marceau Laurent, conseiller général) et locales (M Scache, maire, entouré de ses adjoints, Mme Malle, Mrs Lagache, Delannoy et de tout son conseil, M Dal , principal du collège, M Dupas sous directeur et des enseignants.)

Cette belle réalisation couronnait un travail lancé neuf ans auparavant qui aboutissait grâce à la persévérance et au suivi de Mme Malle et de Mrs Scache et Lagache.

Un dossier vieux de presque 10 ans

Nous signalions plus haut que dès l'année scolaire 1958-59 la Municipalité cherchait à agrandir les locaux destinés aux écoles. Le 28 novembre 1959 M Scache écrivait :

> *" Ne serait-il pas préférable de construire de nouvelles classes pour le cours complémentaire et le cours technique à un autre emplacement et de réserver l'école des garçons actuelle pour les enfants de l'école primaire. Personnellement je crois que nous devrions nous efforcer de construire dès maintenant 9 salles de classes, deux salles d'atelier, un réfectoire, une cuisine. Comme l'académie se montre très favorable à nos projets elle est disposée à nous accorder de l'ordre de 85% de subventions, n'est-il pas préférable de construire grand dès maintenant …"*

Première phase : un projet communal

Premier pas : l'achat du terrain. Il est négocié le 30 juin 1960 devant maître Guéranger, notaire à Phalempin, entre M Scache d'une part et Mme Jenny Descamps et sa mère Mme veuve Joseph Béghin d'autre part. Il s'agit d'un terrain de **17.335 m^2** situé au lieu dit "Petit Wasquehal" négocié pour un prix modique de 15.535 F

Le projet est ensuite présenté à la préfecture qui donne son accord, en **mars 1961**, pour la construction d'un CEG mixte.

En juillet de la même année le conseil municipal d'abord puis l'académie portent leur choix sur le nom de deux architectes qui seront associés aux premières études; Il s'agit d'une part de M **Neveux** qui a déjà participé à la création du lycée de garçons de Roubaix et du lycée E.Couteaux

de Saint Amand les eaux; Le second est l'architecte officiel de la commune de Thumeries, M **Louis Stanislas Cordonnier** fils et successeur de Louis Marie Cordonnier dont nous avons déjà souvent parlé. Ces deux hommes de l'art commencent à travailler sur un projet à deux faces : un CEG et un CET.

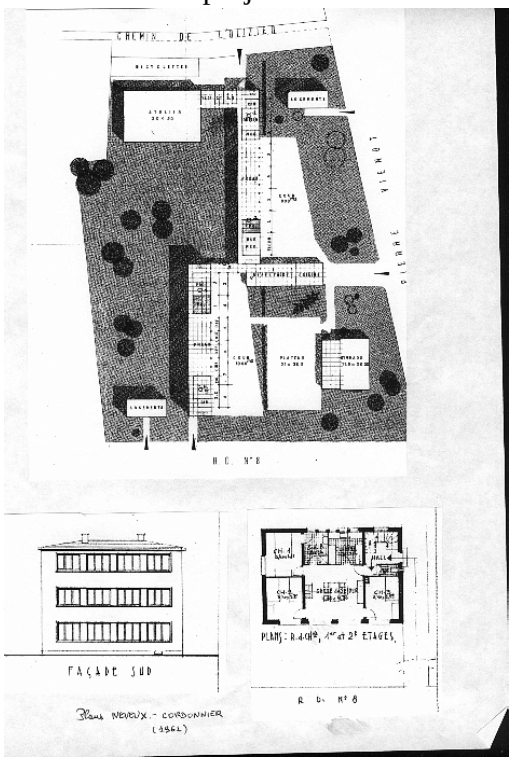

Le **6 octobre 1961** le conseil municipal approuve le double projet qui prévoit pour le CEG huit classes, un local scientifique, un local de travaux manuels, une salle d'enseignement ménager, un bureau de directeur, un bureau médical, une salle des professeurs, des logements, une cuisine et une cantine.

Le CET comprendra 6 classes, un local de technologie, un local de dessin, un atelier, un bureau d'étude, un magasin et une salle des professeurs.

Un second projet est soumis au conseil municipal le 16 mai 1962 et approuvé.

Les plans reproduits ci contre montrent l'implantation qui était prévue par les architectes et les projets de logements (un bâtiment à deux étages). Cette conception des lieux et des locaux a finalement été abandonnée par la suite.

Deuxième phase : l'état maître d'œuvre

Malheureusement le financement ne suit pas. Dans une lettre du **25 février 1963** M Christian Fouchet ministre de l'éducation nationale explique à Mr Van der Meersch conseiller général du Nord les raisons de ce retard

> *"Malheureusement, en raison de son classement au 15ème rang sur la liste départementale et au 31ème rang sur la liste académique, ce collège n'a pu être financé cette année, non plus que le CET classé au 44ème rang des urgences. Il ne me semble pas que les disponibilités puissent permettre le financement en 1964"*

Pour essayer de débloquer les choses, à l'initiative de M Neveux l'architecte lui-même et sur le conseil de l'inspecteur d'académie dans sa lettre du 19 décembre 1963,[54] le conseil municipal décide de confier la construction du CEG à l'État sous réserve que les deux architectes soient conservés.

Malgré cette précaution l'appel d'offre national écartera nos deux architectes régionaux (qu'il faudra indemniser pour leurs prestations pour 9.025 F chacun) au profit du projet de M André Chatelin, architecte parisien, premier prix de Rome.

Entre temps une lettre annonce:

> *"en vue de pallier les difficultés d'équipement des communes du département en établissement du second degré, Monsieur le ministre envisage de lancer un programme de construction industrialisée"*[55]

---

54 Dans cette lettre l'inspecteur d'académie confirme l'intention de l'académie de construire à Thumeries un CEG mixte de 13 classes pour 450 élèves

55 lettre du 27 novembre 1964

On remarque que pour gagner du temps, le projet de CET est petit à petit retardé.

Le projet de M Chatelin prévoit : un bâtiment administratif avec une conciergerie, un bâtiment médico-scolaire, un garage, un externat avec au rez de chaussée trois laboratoires, une salle de professeurs, une salle de documentation une salle de collection et une classe et à l'étage 9 classes. Un second bâtiment comprendra au rez de chaussée les travaux manuels, la technologie, des dépôts, deux classes, un bureau et à l'étage 8 classes dont deux réservées à l'histoire-géographie.

Troisième phase : la réalisation

Les travaux commencent en **février 1966**. La commune aura à sa charge le raccordement au réseau d'eau potable, l'évacuation des eaux usées, l'alimentation en énergie électrique.

Les travaux devaient être achevés pour la rentrée de septembre.[56]

En fait malgré le suivi de M Noël Lagache, membre de l'enseignement et adjoint de M Scache, les travaux n'avancent pas vite. Et la rentrée doit être différée pour janvier 67. Le 21 novembre M le Maire signale le retard et les conséquences néfastes que cela entraîne

> *"le stockage et l'équipement général et des divers matériels pédagogiques ne peut être assuré avec toutes les garanties qu'exigent des objets d'une telle valeur, la mise en service de la demi pension ne peut être sérieusement envisagée, l'occupation des logements de fonction est sans cesse repoussée, la rentrée de septembre n'ayant pu se faire il semble peu probable que celle de janvier s'y fasse sans intervention du ministère*
>
> *d'une manière générale ce chantier est très mal dirigé, les ordres de l'architecte ne sont pas suivis, les dégâts commis sur des travaux ne sont pas réparés, etc.*

Le **8 décembre** une note rappelle aux entreprises que la rentrée scolaire de janvier est conditionnée par la présence du chauffage central pour lequel il manque l'alimentation électrique et la cuve à mazout et par l'aménagement de la cuisine (il manque la cuve de propane et la chambre froide n'est pas terminée). Dans les escaliers il faut encore monter les balustrades et les mains courantes.

Toutes les remarques faites aux réunions de chantier font apparaître des négligences et des malfaçons qui expliquent certains problèmes de sécurité signalées quelques années plus tard.

Finalement c'est à la rentrée de **février 1967** que les 269 premiers élèves pourront s'installer.

A la rentrée de septembre 1967 ils seront 378 dont 175 demi-pensionnaires. A cette même rentrée commence le ramassage scolaire par car qui amène 114 élèves des environs et l'ouverture d'une classe de quatrième à deux langues vivantes.

---

56 Un article de la voix du Nord du 25 août 1966 titrait "le CES ouvrira ses portes en septembre"

Le **23 novembre 1967** paraît le **décret de nationalisation** qui fait prendre en charge les frais de personnel par l'état et 70% des frais de fonctionnement.

Dénomination

Le 2 avril 1968 le conseil municipal décide de donner à cet établissement le nom d'Albert Camus. Le 24 du même mois le conseil académique refuse pour un temps cette appellation trouvant qu'il vaudrait mieux "*orienter le conseil d'établissement vers le nom d'une personnalité locale*" mais ce changement n'a pas eu lieu et c'est finalement le nom d'Albert Camus qui s'est imposé pour l'inauguration dont nous parlions en introduction.

Quant au projet de cours technique il est définitivement dissocié de celui du CES. Nous verrons ci-après le sort qui lui sera dévolu.

XI L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

1/ Création

Nous avons vu précédemment la création du cours du soir technique le 27 octobre 1959, à l'initiative de la municipalité et de la société Béghin. A cette occasion quelques professeurs et quelques chefs d'atelier de la société jettent les bases de ce qui deviendra par la suite un collège d'enseignement technique.

En 1960 Mr Scache, maire, demande le rattachement de ce cours à des sections techniques déjà reconnues. Longtemps associé au projet de construction d'un collège d'enseignement général le CET est resté dans l'ombre du collège. Pour des raisons essentiellement budgétaires les projets furent finalement séparés et la construction d'un nouveau CET différée.

2/ la section technique

En 1961 les archives font état de 45 élèves.

En 1964 dans une lettre de l'inspecteur d'académie nous remarquons que l'on prévoit l'implantation d'un groupe de locaux préfabriqués (deux classes et un réfectoire) destinés à une formation « commerciale » d'une part, et à une première année de mécanique générale d'autre part. Pour réaliser ce projet il faut fournir un terrain et l'aménager. C'est la société Béghin qui fournira un terrain de 5.893 m^2 à côté du patronage avec l'approbation du conseil municipal bien sûr.

Le contrat sera exécuté par la société S.F.C. rue du hameau, Paris XVème

Le CET est alors rattaché au collège d'enseignement technique de **Fives**.[57].

Il comprend trois classes préfabriquées (une de mécanique, deux de comptabilité) avec en plus un réfectoire et une cuisine ouverts aussi au CEG.
Le budget primitif de 1965 fait état d'un crédit de 84 000 F pour quatre classes préfabriquées.

La réception des locaux a lieu en 1965.

3/ Un « provisoire » qui dure

Des difficultés vont surgir rapidement et entraver la progression de cet établissement.

En 1967 le conseil municipal fait savoir qu'il « *espérait que l'état prendrait le relais des investissements* » compte tenu que les enfants qui le fréquentent ou le fréquenteraient proviennent tous du Pévèle. On attendait le secours de l'état ou du moins celui des communes environnantes.

Las en 1969 on apprend que les communes environnantes ne veulent pas participer au financement et le conseil regrette l'échec du projet de création d'un syndicat mixte.

Sachant que la carte scolaire prévoit aussi l'implantation d'un CET à Seclin le conseil municipal de Thumeries devient de plus en plus réticent pour une implantation à Thumeries en se demandant si elle ne souffrirait pas d'un manque d'effectifs.

---

57 Procès verbal du 16 mars 1964

4/ évolution

Néanmoins le **CET** poursuit son activité et se transformera par la suite en **L.E.P** (Lycée d'enseignement professionnel)

Il continue de fonctionner dans des locaux provisoires, des préfabriqués.

. Il se donnera le nom d'un thumerisien célèbre : **Louis Malle**.

Il reçoit un avis de fermeture pour juin 1999.

En septembre1999 cette fermeture a été retardée d'un an suite aux retards pris par la construction du nouveau Lycée technique de Seclin.

.

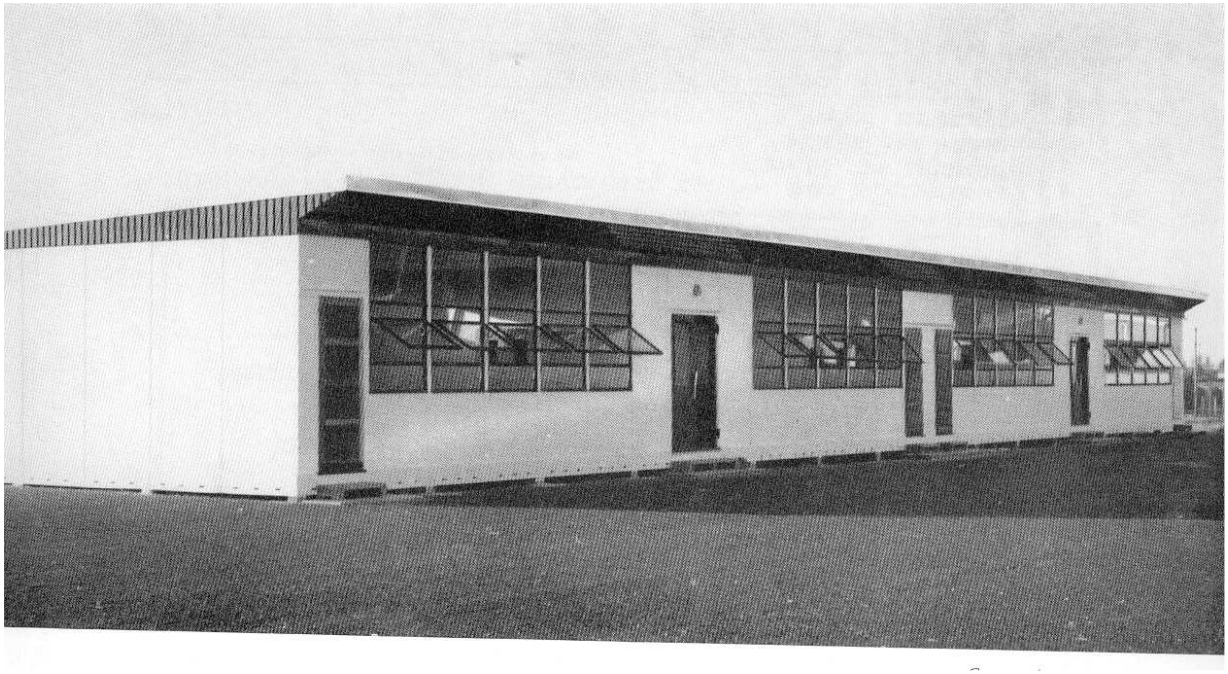

XII/ L'ÉCOLE JULES FERRY

Nous signalions plus haut que le grand changement intervenant en 1974 était l'arrivée de la mixité. Le « mixage » comme dit un procès verbal du conseil entraîne la réorganisation des écoles non mixtes jusque là.

Dès le 15 janvier 1973 le conseil avait demandé la construction d'une école primaire au Thélut. Le 18 décembre de la même année il prend acte d'un document du préfet exposant le programme de construction :

> *L'accueil des élèves d'âge préscolaire, quartier du centre à Thumeries, nécessite la transformation de l'école des filles en école mixte et la transformation de l'école de garçons en école maternelle à 4 classes. Dans ces conditions il y a lieu de prévoir la construction d'une école primaire mixte à cinq classes afin de permettre le relogement des enfants d'âge élémentaire de ce secteur actuellement scolarisés dans les écoles du centre »*

Construction

Un terrain est réservé au plan d'occupation des sols, rue Brossolette. L'élaboration des plans sera l'œuvre de l'architecte **Gérard DOISY**. Ses travaux s'échelonnent de 1976 à 1978.

L'architecte tient compte de l'évolution des exigences pédagogiques mais aussi de la forme allongée et étroite du terrain qu'on lui propose.

Il va donc construire un bâtiment tout en longueur mais en le composant autour d'un noyau central en

> *« deux parties identiques mais décalées afin d'éviter la monotonie d'un long couloir et de rendre vivante la construction «*

Pour éviter l'entrée et la sortie des enfants directement sur la rue c'est le logement de direction que sera construit à l'entrée. L'entrée des élèves sera reculée de quelques mètres derrière un petit parking.

L'architecte sépare aussi les services des locaux scolaires. Ces derniers donnent directement sur l'extérieur par des baies vitrées coulissantes et des portes fenêtres propices à des activités de plein air si l'on implante une terrasse. Un local muni d'une cloison mobile permet de transformer la salle polyvalente en un grand espace.

Ses premières estimations portent le devis à 2.6 millions de francs mais c'est plutôt de 2.9 millions de francs qu'il s'agira avec quelques subventions (51 800 F de la préfecture).

Le permis de construire est envoyé en juillet 1977 par M Lagache, maire. Les travaux devraient être terminés pour juillet 1979.

On trouve dans les archives municipales les traces de l'appel d'offre du 6 mars 1978. Voici les principales entreprises qui emportent le marché et interviendront sur l'école :

Botte	Leforest	Gros œuvre
CRI	Wambrechies	Carrelage
Calime	Escaudain	Plâtres
Joncquez	Gondecourt	Charpente
Bedart	Flines	Menuiserie
Ducrocq	Béthune	Etanchéité
Havet	Haubourdin	Menuiserie alu
Demars	Armentières	Plomberie
Silfe	Lille	Electricité
Cabre	Courrières	peinture

Le bâtiment se construit à partir de juin 78. Il comprend finalement 5 classes, un vestibule, un bureau, un restaurant, une salle polyvalente, une bibliothèque, une sale de détente, une infirmerie, un office , une réserve, un atelier, une chaufferie et des sanitaires.

Le tout est construit sur 6.000 m^2 dont 2.500 m^2 seront réservés à la cour de récréation.

Décoration

Dans la partie centrale du bâtiment se trouve un **bas relief** décoratif en pierre de Paris. C'est une figuration de l'enfance environnée des *« éléments qui orchestrent son éveil au monde : minéraux, végétaux, animaux, eau, air, soleil etc. »*

C'est ainsi que l'artiste présentait son œuvre en 1977.

Ce bas relief est donc l'œuvre de Armand Debève, sculpteur d'Annoeullin, ancien élève des écoles des Beaux-arts de Douai, Lille et Paris. Lauréat du prix international de sculpture en 1968, professeur d'art et auteur, par la suite de nombreuses œuvres monumentales dans la région et la métropole (stations de métro)

Conclusion

Avec l'école Jules Ferry se termine la mise en place des écoles publiques de Thumeries. Il nous reste à envisager, pour être complet, l'enseignement privé. Thumeries a effectivement connu pendant de longues années une garderie tenue par des religieuses et chose plus rare une école technique privée, l'école du Pévèle..

XIII L'ECOLE DU PEVELE

A l'occasion de l'inauguration du CES Albert Camus en 1968, Madame Malle reçut des mains du recteur Debeyre lui-même les palmes académiques. Cette distinction venait récompenser la ténacité de Mme Malle, adjointe au Maire pour la réalisation de cet édifice public mais aussi pour une autre réalisation scolaire de la récipiendaire, une école qui fonctionne déjà depuis 1956 (soit 12 ans). Elle a placé à la tête du conseil d'administration sa propre fille, madame De Nervo et quelques personnalités de la société Béghin ou de la commune (MMrs Dubus, Liagre, Marbot, Duflot et le docteur Martin…)

Construction

Le permis de construire est déposé le 17 janvier 1956 par Mme de Nervo. Il revient accepté le 22 février 1956 avec comme seule réserve notoire la limitation des effectifs à 200 élèves pour des raisons de sécurité.

Les plans ont été établis par E. Maes, architecte, 23 rue Colbert à Lille. Le chantier est ouvert le 21 mars et la fin des travaux espérée pour octobre. Le montant des travaux est estimé à 32 millions de francs.

L'ouverture, légèrement retardée ne verra dans un premier temps de 15 élèves

Direction

L'établissement a été dirigé par

Melle **REMY** du 22/5/1956 au 07/02/64

Melle **THREHOUT** (Mme BARDET) du 07/02/64 au 03/09/70

Mme **BRUNET** du 03/09/70 au 16 06 88

Petite chronologie

1956

Comme le montrent les articles de presse les travaux ont pris quelques retards et l'école ouvre un peu tard avec seulement 15 élèves. Mais au bout de trois ans elles obtiennent les premiers diplômes ce qui entraîne un afflux d'élèves.

1962

Il y a 130 élèves réparties en trois sections. La section commerciale prépare soit au CAP de sténodactylo soit au CAP d'employée de bureau. La section technique prépare le CAP coupe et couture. Nous avons donc six classes animées par 12 professeurs

1966

l'école fête ses dix ans et en particulier le beau résultat d'une de ses élèves , Eliane PETIT, classée première au concours national devant 3.365 candidates !

1971

1971 voit l'ouverture de la section industrie de l'habillement et aussi des cours pour adultes

1973

C'est l'ouverture du BEP « correspondancière »

1976

après 20 ans de fonctionnement on atteint le sommet ou presque : 160 élèves avec20 professeurs

1982

l'année 1982 voit le décès prématuré de la fondatrice de l'établissement : Mme Malle

Fermeture

La fermeture de l'école est programmée à partir de 1986 mais les professeurs et la direction assurent la continuité des enseignements commencés. La fermeture définitive n'est réalisée que trois ans plus tard en 1989.

Les raisons de cette cessation d'activité sont essentiellement **financières.** Cet établissement complètement privé n'a pas de contrat avec l'état et dépend pour son fonctionnement et la rétribution de ses personnels de la participation fort modeste des familles, de quelques dons mais à plus de 90% de la société Béghin, au titre de la taxe d'apprentissage et de subventions.

La disparition de Mme Malle et le retrait de la famille Béghin des affaires thumerisiennes tarissent les subventions qui équilibraient le budget. La taxe d'apprentissage ne suffit plus tout à fait d'autant qu'il est plus difficile de faire admettre en haut lieu que toute la taxe de l'entreprise (plusieurs usines) ne soit affectée qu'au seul établissement de Thumeries. Bref les personnels qui le souhaitent sont repris dans la société et les locaux reconvertis en laboratoires pour la société.

conclusion

Ainsi s'est arrêtée une école privée dont l'histoire a duré plus de 30 ans. Une génération complète de Thumerisiennes a pu y acquérir des compétences ménagères appréciables et

appréciées d'ailleurs dans leurs ménages. D'autres y ont forgé des compétences professionnelles pour la suite.

Ainsi s'est éteint aussi, signe des temps, un symbole fort de la présence et de l'engagement personnel des patrons dans la vie du village.

XIV L'ECOLE DES SŒURS.

Bien qu'il ne s'agisse pas à proprement parler d'une école mais d'une « **garderie** » notre étude ne serait être complète si nous n'évoquions pas en terminant la série l'école des sœurs.

Personne ne s'occupait beaucoup des enfants de 3 à 6 ans au milieu du 19ème siècle avant que ne se mettent en place ce que l'on a appelé des salles d'asile .puis des « garderies ». Après 1881 la République les transforme en « maternelles » ;

Des religieuses à Thumeries.

Les religieuses de la congrégation de **Notre Dame de la Treille** dont la maison mère est à Lille ont installé une communauté à Thumeries probablement vers **1894.** Leur présence est officiellement attestée sur le cahier de recensement de 1896. On y trouve les noms de *Maria Duforest,* 37 ans, supérieure, de *Dor Zoé*, 40 ans et de *Élise François* 29 ans. On retrouve Maria Duforest dans les divers recensements avant 1914. En 1901 arrive une sœur originaire de Belgique *Marie Thérèse Van Mol*, 29 ans. Celle ci deviendra ensuite supérieure et on trouve son nom sur tous les cahiers d'entre les deux guerres.

Activités

Les sœurs tiennent essentiellement un ouvroir et une garderie. Le mot ouvroir désigne sans doute un lieu d'apprentissage manuel (tricot, couture, cuisine) à destination des jeunes filles ; La seconde activité est la garderie des enfants ;

Ces deux activités sont attestées dans un procès verbal de 1902 .Suite aux lois sur les associations de 1901, les congrégations religieuses considérées comme des associations sont soumises à autorisation pour pouvoir continuer à exercer. Le conseil municipal doit donc délibérer. Voici ce qui est écrit :

> *« la congrégation autorisée de ND de la Treille a formé une demande de maintien de son établissement de Thumeries, maison Saint Joseph.*
>
> *A l'unanimité des membres présents le conseil municipal émet un avis favorable au maintien de l'ouvroir et de la garderie tenus par les sœurs pourvu qu'elles restent dans le rôle qu'elles ont tenu jusqu'à ce jour et ne s'immiscent en aucune façon dans les questions politiques ou scolaires. »*

Respectant cette clause les religieuses auront

ensuite d'autres activités, le patronage ou l'animation de groupes d'âmes vaillantes et des soins médicaux. (création d'un petit dispensaire). Ces diverses activités se poursuivront jusqu'en 1977.

Une maternelle prospère.

On a vu que l'on avait créé une maternelle au Thélut dès 1929. Les écoles du centre intègrent quelques jeunes enfants dans des petites classes mais nombreux sont ceux qui fréquentent la garderie des sœurs, sorte de seconde école maternelle du village.

Preuve de cette vitalité, la demande d'extension formulée par le propriétaire. :: construction d'un local supplémentaire en 1955 et agrandissement de la cour en empiétant sur le jardin voisin, celui du presbytère .en 1962.

Autre preuve, les rapports de M Scache. On se souvient que pendant 9 ans il a dû se battre pour obtenir la construction d'un collège. Chaque année il fait valoir tous les effectifs scolaires de Thumeries pour affirmer le besoin d'investissement. Il n'hésite pas à chaque fois à y adjoindre les effectifs de l'école privée religieuse.

Ils sont 92 élèves en 1960, 86 en 1961, 92 en 1966.

A plusieurs reprises la question de la création d'une maternelle publique au centre est évoquée au conseil. Ainsi le 16 janvier 1957 dans les questions diverses

un conseiller évoque ce problème déjà évoqué le 11 octobre 1956. Il lui est répondu que les enfants du centre étaient admis aux écoles primaires à 5 ans au lieu de 6 et que de ce fait ils ne se trouvent nullement désavantagés.

Il n'empêche que beaucoup d'enfants du centre fréquentent la garderie. Nous avons même retrouvé une liste nominative de 1958 ou 1959 ou apparaissent 64 noms de garçons et 44 noms de filles nés entre 1954 et 1956. Un effectif de 108.

Fermeture

La fermeture de l'établissement est finalement décidée en 1977 comme le montre la coupure de presse jointe. A l'époque les raisons de la décision n'ont pas été explicitées et certains ont été surpris ou déçus.

Plusieurs facteurs sont intervenus en même temps :

C'est d'une part l'époque où l'ensemble des écoles de Thumeries préparent leur **réorganisation** : l'école primaire du Thélut est mise en chantier et à terme on envisage d'introduire la mixité et de transformer l'école Paul Bert en école mixte pour le seul centre. L'école des garçons (Condorcet) deviendrait une maternelle publique susceptible d'accueillir tout l'enseignement pré-élémentaire.

D'autre part les congrégations religieuses recrutant moins leurs effectifs prennent de l'âge. C'est justement l'année du **départ à la retraite** de sœur Anna, la directrice que la fermeture a été effective sur décision de la congrégation qui retirera tout son personnel, enseignantes comme infirmières.

. Leur personnel trouvera d'autres emplois à Thumeries et les locaux libérés reviendront à usage paroissial.

THUMERIES

"L'école des Sœurs" ne rouvrira pas en septembre 1977

Lors de la dernière fête de l'école.

(Ph. « La Voix du Nord »).

Depuis cette époque Thumeries vit scolairement au rythme de ces écoles, deux maternelles, deux écoles primaires, un CES. Les évolutions de la population scolaire déterminent les évolutions, ouverture ou fermeture de classe. Les constructions de nouvelles habitations pourraient peut être changer à terme le paysage scolaire. En attendant les perspectives nouvelles à l'aube du 21ème siècle sont la construction d'un nouveau C.E.S sur le site même de l'ancien (. reconstruction en 2003., et le transfert de la maternelle La Fontaine dans les locaux agrandis de l'école Jules Ferry, et en 2007 l'agrandissement de la maternelle Condorcet..

58

58 Ci-dessus maquete du nouveau CES

Photos du nouveau CES.

Maternelle Condorcet

Maternelle Jules Ferry